

Lasne et la chouette



Photo : Jeunes Chevêches d'Athéna - Nathalie Annoye

Chroniques ornithos Été 2017

Bois de Lauzelle :

- Promenons-nous
- Rencontre

Protection :

- Couloir écologique du Smohain
- Les castors en Dyle

Retour du Grand Corbeau



 **natagora**
Brabant wallon

Editorial

C'est un véritable cri d'alarme lancé par Natagora début mai : plus de la moitié des espèces communes d'oiseaux sont en déclin en Wallonie. Et c'est encore davantage le cas pour les espèces des milieux agricoles où 65% des espèces sont en recul.

Ce constat n'est malheureusement pas propre à la Wallonie puisque de récents résultats publiés en France montrent une tendance identique.

Et pourtant, ce n'est pas une fatalité : la disponibilité en habitats, en sources de nourriture dépend de la manière dont on conçoit l'aménagement du territoire et dont on cultive la terre.

Dans ce contexte, la réforme de la politique agricole commune en cours de discussion constitue un enjeu majeur pour l'avenir de notre biodiversité. Lisez à ce sujet l'opinion d'Inès Trépant, auteur de l'ouvrage « Biodiversité. Quand les politiques européennes menacent le vivant ».

Certains agriculteurs n'ont cependant pas attendu des décisions politiques pour développer une autre vision de leur métier qu'une conception purement productiviste. Chez la famille Henricot, pépiniéristes à Corbais, la biodiversité est prise en compte dans tous les aspects du métier. La preuve en images.

Pendant ce temps également, les volontaires de Natagora se battent au quotidien pour sauver ce qui peut encore l'être et, si possible, restaurer et améliorer la qualité d'accueil du milieu.

Ainsi dans la vallée du Smohain, à Lasne, Natagora s'emploie à restaurer un véritable corridor écologique tout au long de ce cours d'eau, par différentes mesures (pose de nichoirs pour oiseaux et insectes, aménagements en faveur des chauves-souris, élagage de têtards au bénéfice de la Chevêche d'Athéna, ...). Voir l'article dans ce numéro pour plus de détails.

A quelques encablures de là, c'est une nouvelle réserve naturelle qui va voir le jour. Ainsi, toujours à Lasne, la carrière Hannotelet va connaître un nouvel avenir. Cet endroit, que l'on voyait il y a quelques années destiné à abriter un parc à conteneurs, va se muer en réserve naturelle dans le cadre d'un bail emphytéotique entre la Commune et Natagora.

A titre individuel, nous pouvons apporter aussi notre pierre à l'édifice. Ainsi, en observant tout autour de soi les espèces présentes. Car comment protéger si on ne connaît pas.

Ainsi à Beauvechain, un passionné d'insectes et d'araignées photographie les espèces autour de chez lui et les partage via une page Facebook.

Alors, vous vous y mettez ? Et si la photo, ce n'est pas votre « truc », encodez sur <https://observations.be> les observations que vous avez réalisées. Elles serviront peut-être, qui sait, à documenter un dossier en vue de protéger une zone près de chez vous.

Thierry Maniquet
Membre du Comité de rédaction

Vous avez raté un numéro du Bruant Wallon ?

Rien n'est perdu !
Ils sont toujours disponibles gratuitement sur le site web de la Régionale Natagora BW :
cliquez sur l'image ci-dessous.



Sommaire

Le coin des enquêteurs.....	page 3
Chroniques ornithologiques du Brabant wallon : Été 2017	page 4
Jouons ensemble	page 12
Protection : Le couloir écologique de la vallée du Smohain	page 13
Arrêt sur image : Didier Kint.....	page 15
Promenons-nous... au Bois de Lauzelle.....	page 16
Rencontre : avec un passionné philosophe	page 20
Protection : Le castor et le Loup-Garou	page 22
Cela s'est passé près de chez vous : Retour du Grand Corbeau en Dyle	page 24
Pour aller plus loin	page 28
Agenda.....	page 29

Le coin des enquêteurs

T. Maniquet

A l'heure où vous lirez ces lignes, la plupart des enquêtes relatives à l'année de nidification 2018 seront déjà en cours.

Mais même si vous n'y participez pas encore, il n'est pas trop tard.

Recensement dans les plaines de Perwez

Ainsi, en ce qui concerne le recensement dans les plaines de Perwez, le suivi a lieu jusqu'au 20 juillet et plusieurs zones sont encore disponibles pour les deux derniers relevés de la saison (20 juin- 5 juillet et 10-20 juillet). Ce recensement donne l'occasion de parcourir quelques-unes des dernières zones de nidification du Bruant proyer dans notre région.

Contact : Arnaud Laudelout (arnaud.laudelout@natagora.be).



Photo : Bruant proyer - Sacha d'Hoop

Où en sont nos Hirondelles de rivage ?

Après quelques données hâtives en Wallonie (première quinzaine de mars), les retours ont été assez lents, d'abord en raison du coup de froid que nous avons connu en mars, ensuite à cause de mauvaises conditions météo sur le chemin du retour.

L'équipe de rédaction :

Patricia Cornet-Poussart, Jean Dandois, Bernard Danhaive, Freddy Donckels, Claire Fery, Claire Huyghebaert, Thierry Maniquet, Hervé Paques, Vincent Rasson, Philippe Selke, Damien Sevrin et Julien Taymans

Maquette : Hervé Paques

Mise en page : Claire Huyghebaert

Responsable des illustrations : Vincent Rasson

Coordination : Freddy Donckels

Droits d'auteur

La reproduction des textes et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction et des auteurs.

Les données en Brabant sont, à la mi-mai, encore assez faibles.

Le contrôle des colonies s'opérera deux fois au cours du mois de juin (une fois durant la première quinzaine de juin et une deuxième fois une à deux semaines plus tard). L'information principale à obtenir et encoder est le nombre de couples nichant, c'est-à-dire **le nombre de galeries occupées** (à l'exclusion des amorces et galeries manifestement abandonnées) ; ce n'est pas le nombre d'oiseaux vus en vol. Vous trouverez plus d'informations sur la méthode d'inventaire sur le [blog d'Aves](#).

Pour toute question ou participation au projet, vous pouvez contacter **Jean Dandois**, coordinateur pour le Brabant (jean.dandois@actiondamien.be).



Photo : Hirondelle de rivage - Bruno Marchal

Recherche du Crapaud accoucheur

Depuis 1985, 869 sites de présence du Crapaud accoucheur ont été renseignés en Wallonie. Dans la région bruxelloise, il a malheureusement disparu, même si des introductions plus ou moins volontaires peuvent avoir lieu de temps à autre. Afin d'avoir une vue claire du statut de cette espèce, Natagora lance une grande enquête à laquelle vous êtes invités à participer.

C'est que la Wallonie a une grande responsabilité dans la conservation de ce batracien. En effet, la population y est encore relativement importante en comparaison avec certaines autres régions.

En Brabant wallon, toutefois, la situation n'est guère brillante et de nombreuses stations semblent avoir été abandonnées.

Pas besoin d'avoir de grandes connaissances pour participer ; juste avoir l'envie de passer une chaude soirée de printemps ou d'été à l'extérieur pour repérer ses « toû » flûtés d'ici le 30 juin.

Toutes les infos sur cette enquête se trouvent sur le site de [Raïnne](#), le pôle herpéto de Natagora.

Chroniques ornithologiques du Brabant wallon

Été 2017 : juin à août

Rédacteurs : P. Cornet-Poussart, J. Dandois, B. Danhaive, F. Donckels, C. Fery, C. Huyghebaert, T. Maniquet, H. Paques, V. Rasson, Ph. Selke, D. Sevrin, J. Taymans ; avec le concours, pour les données de baguage, de V. Bulteau, J. Hautfenne et L. Leclercq.

En prolongement du mois de mai caniculaire, l'été débute en fanfare avec des températures anormalement élevées, une courte vague de chaleur, des précipitations assez pauvres mais un ensoleillement déficitaire. Les mois de juillet et août sont dans les normes saisonnières. Juillet est mitigé avec beau temps et chaleur alternant avec fraîcheur et orages. Au mois d'août, quelques épisodes orageux font leur apparition.

Contrairement à l'été 2016, peu de limicoles, absence probablement imputable au peu de précipitations et donc au manque de prairies inondées ou de mares temporaires.

Du côté des espèces rares, passage d'un Busard pâle immature, d'un Engoulevent d'Europe et de 2 groupes de Guêpiers d'Europe.

Au niveau des bonnes nouvelles, remarquons la nidification de l'Huitrier pie de Nivelles et d'une Tourterelle des bois. Par contre, au niveau des mauvaises nouvelles, notons l'absence de nidification du Grèbe à cou noir et du Busard cendré et l'absence du Pouillot siffleur.

Les migrations pré et postnuptiale voient passer des Cigognes noires et blanches, 3 Balbuzards pêcheurs, des Marouettes ponctuées, quelques rares limicoles, 2 Mouettes mélanocéphales, des Torcols fourmilliers, des Pipits rousselines, 2 Locustelles luscinioides, 1 Pie-grièche écorcheur et 1 Grand Corbeau.

Remarquons encore l'observation étonnante d'un groupe de Pinsons du Nord en juin.

En tout, 103 espèces ont été contactées durant la période. Nous n'avons repris que celles pour lesquelles des données pertinentes existaient par rapport à la nidification, au passage postnuptial ou aux activités principales de l'espèce en été.

**Pour enrichir les prochaines chroniques, n'hésitez pas à communiquer vos observations en les encodant sur le site <https://observations.be>.
Merci pour votre collaboration !**

Observations détaillées

Abréviations : ex.: exemplaire ; ind. : individus ; IRSNB : Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) : nidification certaine sur 3 sites.

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*) : un jeune est signalé à Pécrot.

Canard chipeau (*Anas strepera*) : nidification aux étangs de Bierges et 4 nichées aux décanteurs de Genappe.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : présence aux décanteurs de Genappe avec un maximum de 7 ex. Pas d'indice de nidification.

Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) : observée en passage en deuxième décennie d'août sur 2 sites, à l'étang de Gastuche et aux décanteurs de Genappe.

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : présent sur 6 sites et nidification prouvée à Maransart, à l'étang de Gastuche et aux décanteurs de Genappe.

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : nidification sur 2 sites, à Ittre et aux décanteurs de Genappe (2 nichées).



Photo : Bernard Danhaive

Perdrix grise (*Perdix perdix*) : des jeunes sont signalés sur 6 sites

Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) : signalé sur 11 sites et nidification rapportée uniquement aux décanteurs de Genappe avec 11 nichées pour un total de 10 pulli minimum (contre 14 nichées et 40 pulli en 2016).

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) : 10 jeunes recensés pour 4 sites avec des nicheurs.

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) : aux décanteurs de Genappe, malgré la présence d'une douzaine de couples (population stable) et des signes évidents de nidification (parades, accouplements), aucune reproduction n'est constatée, et ce pour la première fois depuis 2012. Un grand juvénile volant y est cependant observé le 23/07.



Photo : Bernard Danhaive

Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) : premier ex. signalé le 19/07 aux décanteurs de Genappe.

Cigogne noire (*Ciconia nigra*) : quelques retardataires sont observés en juin. La migration postnuptiale débute fin juillet avec 1 ex. en vol vers le sud-ouest le 28/07 à Huppaye. 4 ex. sont ensuite observés en vol le 16/08 à Mellery.

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : la migration postnuptiale débute fin juillet. Notons un groupe de 173 ex. le 18/08 à Rosières et un autre de 75 ex. le 28/08 à Ophain-Bois-Seigneur-Isaac.

Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) : nouvelle nidification aux décanteurs de Genappe avec un jeune dans le même nid qu'en 2016. La migration se marque dès la mi-août avec 5 oiseaux en migration active à Corroy-le-Grand le 19.

Milan royal (*Milvus milvus*) : huit données éparées durant l'été, six en juillet et deux en août.

Milan noir (*Milvus migrans*) : deux individus sont notés en juin, le 01 à Corbais et le 23 à Ottignies.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) : comme évoqué dans notre précédente chronique, la tentative de nidification aux décanteurs de Genappe a échoué. Le 18/06, le constat est fait : le nid est abandonné. Des juvéniles sont signalés dans les plaines de l'est de la province du 24/07 au 25/08.

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : présence estivale plus marquée qu'à l'accoutumée. Après quatre données en juin et deux début juillet, les données se multiplient à partir de la mi-juillet.

Busard pâle (*Circus macrourus*) : un mâle de troisième année est vu le 28/08 à Jandrain-Jandrenouille et le 29/08 à Ramillies-Offus.



Photo : Victor Claes - Jandrenouille

Busard cendré (*Circus pygargus*) : absence de nidification. Présence d'estivants, principalement dans les plaines de Jandrain-Jandrenouille et Folx-les-Caves.

Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) : deux données tardives en juin, le 01 à Nethen (étang de la Houlotte) et le 24 à Bossut-Gottechain, où un premier migrateur postnuptial est noté le 14/08.



Photo : Philippe Selke

Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : passage très précoce d'une femelle le 29/06 à Folx-les-Caves puis d'un mâle le 18/08 à Ramillies-Offus.

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) : l'espèce est entendue sur 6 sites. A la station de baguage de Nodebais, les premiers mouvements commencent le 16/08 (1 ex.) et le 17/08 (1 ex.), suivis de 2 individus, 1 le 27/08 et 1 le 28/08. © IRSNB



Photo : Vincent Rasson

Marouette ponctuée (*Porzana porzana*) : à la station de baguage de Nodebais, 1 ex. le 19/08, 1 le 23/08 et 1 le 29/08. © IRSNB

Huïtrier pie (*Haematopus ostralegus*) : nidification sur le site de Nivelles où un couple niche depuis plusieurs années.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : plusieurs observations de nicheurs probables mais 1 seule avec mention d'un juvénile le 18/06 à Genappe. Des groupes de 25 à 60 ex. sont notés dès début juillet.

Pluvier guignard (*Charadrius morinellus*) : le premier migrateur est observé le 15/08. Cette année, c'est à Ramillies-Offus que les guignards ont choisi d'attirer les observateurs. Ces limicoles y sont 34 le 16/08, puis une quinzaine restent présents jusqu'au 19. Les 3 derniers sont notés le 31. En dehors de ce site, un groupe de 15 ex. en halte à Folx-les-Caves le 18/08 et 2 ex. isolés sont observés en vol fin août.

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : une seule observation d'un groupe de 3 ex. le 08/08 à Nivelles, alors que près de 40 ex. avaient été observés sur 7 sites différents l'année précédente.

Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*) : 2 observations d'1 ex. en vol fin juillet, à Court-Saint-Etienne et Autre-Eglise.

Courlis cendré (*Numenius arquata*) : noté 2 fois en vol en août sur le territoire de la commune de Ramillies.

Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*) : 1 seul ex. noté en vol le 29/08 à Linsmeau, alors que 7 sites différents accueilleraient plus de 60 ex. durant la même période en 2016.



Photo : Vincent Rasson

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : en dehors des décanteurs de Genappe qui accueillent jusqu'à 5 ex. durant toute la période, des isolés sont notés sur 5 autres sites seulement.

Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) : en dehors des décanteurs de Genappe qui accueillent jusqu'à 6 ex. durant toute la période, noté isolément sur 5 autres sites seulement.

Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*) : c'est une véritable explosion démographique qui se produit dans la colonie de Genappe ! De 11 jeunes en 2015 et 27 en 2016... on passe à 93 jeunes en 2017 !



Photo : Philippe Selke

Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) : un laridé rare en Brabant wallon ! En moyenne une seule observation par an depuis 2012. En 2017, ce furent un juvénile à Genappe et un sub-adulte à Nivelles durant le mois de juillet.

Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) : chanteurs régulièrement observés dans l'est de la province (Nodebais, Beauvechain et Tourinnes-la-Grosse), essentiellement en juin et juillet. Un pullus est bagué à Nodebais le 26/08. ©IRSNB

Coucou gris (*Cuculus canorus*) : quelques chanteurs signalés jusqu'au 25/06.

Effraie des clochers (*Tyto alba*) : nidifications signalées à Nil-Saint-Vincent, Zétrud-Lumay et Cortil-Noirmont

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) : 3 nids avec chaque fois 2 juvéniles.

Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) : observation rare en Brabant wallon que cet ex. de 1ère année capturé le 15/08 à 23h à Nodebais. ©IRSNB

Martinet noir (*Apus apus*) : pointons un total de 300 ex. en passage le 22/07 à Bossut-Gottechain en 6h de suivi. Les 2 derniers migrateurs de la période sont observés le 26/08 à Nivelles.

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) : observé sur une bonne vingtaine de sites. Un seul indice de nidification : un nid dans une berge verticale à Court-Saint-Etienne.

Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*) * : observation d'oiseaux entendus, en vol vers le Nord (1 à 5 ex.) à Jandrain-Jandrenouille le 11/06 et 5 estimés en vol vers le Sud-Ouest le 06/08 à La Hulpe. *(espèce à homologuer dans toute la Belgique).

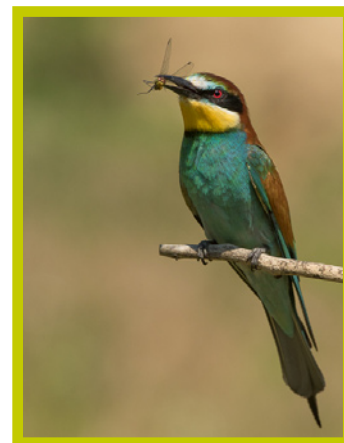


Photo : Vincent Rasson

Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) : un chanteur le 01/06 à Wauthier-Braine et un autre le 09/06 aux décanteurs de Genappe. Un ind. en halte pendant 3 jours dans un jardin à Baisy-Thy du 29 au 31/08. Au total, 10 individus sont bagués à Nodebais au mois d'août : 1 le 15/08, 1 le 19/08, 3 le 22/08, 2 le 25/08, 1 le 26/08, 1 le 29/08 et 1 le 30/08. ©IRSNB

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) : toujours les 3 mêmes colonies, à la sablière de Mont-Saint-Guibert (la plus importante, avec 2 sites), à Chaumont-Gistoux et à Gentissart (Villers-la-Ville). A Mont-Saint-Guibert, 148 nids sont dénombrés en juin sur l'ensemble des 2 sites de la sablière. A Chaumont-Gistoux, lors du comptage du 16/06, 23 nids sont dénombrés. Il n'y a pas encore de jeunes "aux balcons". Il y a encore au moins 1 nid occupé le 25/08. Au site ex-Raman, la colonie détruite en 2016 à la suite du remblaiement n'existe plus (aucun nid). A Gentissart, le 17/06, 2 nids probables mais pas visibles à cause de la végétation. D'autre part, la migration postnuptiale se poursuit jusque mi-septembre.



Photo : Thierry Maniquet

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) : des nombres de 50 ex. et plus sont observés à partir de début juillet. Le passage migratoire semble démarrer mi-août et se poursuit en septembre. Notons le maximum de 222 ex. le 29/08 à Waterloo en 6h30 de suivi.

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) : une dizaine d'indications de colonies avec, pour les plus importantes, 79 nids occupés sur le château d'eau de Sart-Dames-Avelines, 21 nids à Noduwez, 17 à Mont-Saint-André et 15 à Tourinnes-la-Grosse. Le passage migratoire démarre mi-août et se poursuit en septembre. Notons le maximum de 122 ex. le 29/08 à Waterloo en 6h30 de suivi.

Pipit rousseline (*Anthus campestris*) : 7 observations de ce migrateur rare chez nous, mais néanmoins devenu annuel en passage postnuptial, entre le 14/08 et le 30/08.

Pipit des arbres (*Anthus trivialis*) : le 10/06, un chanteur est entendu à Court-Saint-Etienne et 4 ex. sont observés à Marbais. Le passage postnuptial commence le 23/08. Un maximum de 10 ex. sera observé durant une séance de suivi migratoire à Waterloo, seuls ou par deux, le 29/08.

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : 2 observations estivales, 1 chanteur le 18/07 à Folx-les-Caves et 1 ex. s'alimentant le 02/08 à Tourinnes-la-Grosse.

Bergeronnette grise (*Motacilla alba alba*) : quelques indices de nidification et jeunes en début de période. Les premiers migrateurs en halte sont notés le 18/07 à Thorembais-les-Béguines (11 ex.).

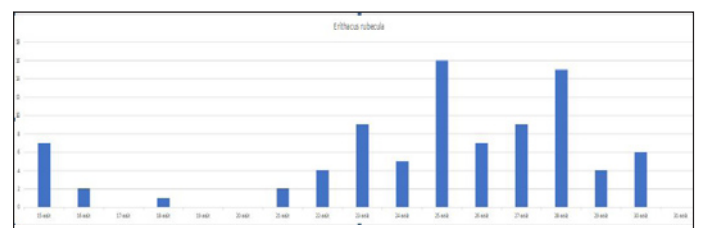
Bergeronnette printanière (*Motacilla flava flava*) : quelques indices de nidification et jeunes en début de période. Les premiers migrateurs sont signalés le 19/08 lors d'une séance de suivi migratoire à Corroy-le-Grand : 6 ex. en migration active et 3 ex. en halte.



Photo : Thierry Maniquet

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) : quelques indices de nidification et jeunes en début de période.

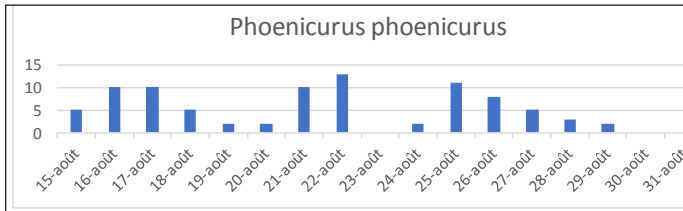
Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) : la migration débute dès le 15/08 à la station de baguage de Nodebais comme le montre le graphique ci-dessous :



Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*) : à la station de baguage de Nodebais, 1 ex. le 14/08, 1 le 15/08, 3 le 17/08, 1 le 18/08, 2 le 21/08, 1 le 25/08, 1 le 26/08, 1 le 27/08 et 1 le 30/08. ©IRSNB

Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) : nidification probable à Pécrot avec 2 observations différentes d'1 ex. début juillet.

Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) : un juvénile est observé le 15/08 à Tourinnes-la-Grosse. Quatre individus en migration sont mentionnés entre le 22/08 et le 25/08. A la station de baguage de Nodebais le passage a lieu entre le 15/08 et le 29/08 avec un pic le 22/08. ©IRSNB



Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) : passage migratoire signalé dès le 17/08. Un groupe de 10 ind. le 25/08 à Linsmeau. La migration se poursuit en septembre.



Photo : Sacha d'Hoop

Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) : les déplacements migratoires s'étalent sur la dernière décade d'août et les deux premières de septembre.

Tarier pâtre (*Saxicola torquata*) : couple nicheur le 02/06 à Spèche (Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin) et un (autre ?) couple avec deux juvéniles au même endroit le 13/08. Présence d'un juvénile le 16/08 à Ramillies-Offus.

Gobemouche gris (*Muscicapa striata*) : des couples sont observés sur 5 sites, avec une nidification constatée le 14/06 à Bornival. Un premier migrateur en halte est repéré le 15/08 à Corbais. 1 ex. le 14/08 à la station de baguage de Nodebais. ©IRSNB

Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*) : deux ind. en halte observés à Nivelles le 24/08.

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) : 3 juvéniles à Braine-l'Alleud le 16/07. Encore des chanteurs jusque fin août et un peu en septembre.

Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) : 38 mentions de chanteurs en juin (45 en 2016). Relevons une donnée de densité : 10 chanteurs à Genappe le 04/06. Un dernier chanteur est noté à Tourinnes-la-Grosse le 07/07. A la station de baguage de Nodebais, le pic de migration est enregistré mi-août : les 14/08 (20 ex.), 15/08 (20 ex.), 16/08 (15 ex.) et 17/08 (21 ex.). ©IRSNB

Fauvette grisette (*Sylvia communis*) : la plus grande densité est observée au dépôt de munitions à Tourinnes-la-Grosse avec 14 chanteurs. Le dernier chanteur est entendu à Thorembais-les-Béguines le 21/07. Le pic de migration a lieu le 21/08 à la station de baguage de Nodebais (10 ex.). ©IRSNB



Photo : Pierre Peignois - Chastre

Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*) : cette discrète fauvette chante encore un peu en juin où elle n'est plus mentionnée que sur 5 sites dont celui du dépôt de munitions à Beauvechain où 2 chanteurs sont repérés. Le dernier chanteur est noté à Houstal le 21/06.

Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) : aucun cantonnement mentionné. 1 ex. en halte migratoire observé dans des betteraves à Thorembais-les-Béguines le 18/07.



Photo : Patricia Cornet

Locustelle tachetée (*Locustella naevia*) : malgré 7 cantons trouvés en mai, la nidification n'est probable que sur les sites de Genappe et de Pécrot. Contactée quotidiennement au mois d'août à la station de baguage de Nodebais avec une moyenne de 2 ind. par jour. ©IRSNB

Locustelle lusciniôide (*Locustella luscinioides*) : capture remarquable d'un migrateur à la station de baguage de Nodebais le 16/08 et d'un autre le 22/08. © IRSNB

Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) : 11 contacts durant la période sur les sites classiques de Pécrot et Pécrot-Chaussée mais aussi au Confluent à Rixensart, à Rosières et à Néthen. A noter la présence sur un nouveau site à Lasne-Chapelle-Saint-Lambert.



Photo : Patricia Cornet

Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*) : un maximum de 14 cantons répertoriés aux décanteurs de Genappe. Le tout dernier chanteur en sourdine est aussi entendu à Genappe le 20/08. Année moyenne à la station de baguage de Nodebais. Le pic de passage est noté le 21/08 avec seulement 71 ex. ©IRSNB



Photo : Thierry Maniquet

Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) : l'espèce est discrète et repérée grâce aux chanteurs surtout en juin où un maximum de 25 chanteurs est relevé sur la partie inférieure des décanteurs de Genappe le 03/06. Un dernier transport de nourriture pour les jeunes est observé à Pécrot-Chaussée le 04/08.

Hypolaïs icterine (*Hippolais icterina*) : autre espèce discrète dont le chant grinçant est encore entendu à 16 reprises sur 11 sites en juin alors qu'il n'y a plus qu'une mention en juillet. En considérant que tous les chanteurs notés cette année étaient bien cantonnés, le nombre de nicheurs détectés en Brabant wallon en 2017 s'élèverait à environ 30 couples (versus 25 couples en 2016 et 35 en 2015). A la station de baguage de Nodebais, 2 ex. le 14/08, 1 le 15/08 et 1 le 17/08. ©IRSNB

Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*) : 1 observation en juin sur 2 sites classiques, Cérroux-Mousty et la réserve naturelle de Houta à Braine-le-Château mais sans preuve de nidification.

Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) : des cantonnements sont notés sur 8 sites en juin et le dernier chanteur est entendu à Genappe le 30/07. Le passage postnuptial se déroule à partir de la troisième décade de juillet et se poursuit durant tout le mois d'août jusqu'en septembre.

Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*) : aucune observation rapportée et donc aucun cantonnement cette année !

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : 2 données de densité en une heure de parcours sur 1 carré d'1 km² : 17 chanteurs à Court-Saint-Etienne le 10/06 et 8 à Mont-Saint-Guibert le 18/06. Encore quelques chanteurs fin août jusqu'en septembre. Le passage postnuptial démarre début août et se poursuit tout le mois de septembre.

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) : 1 juvénile en migration postnuptiale chassant à la sablière de Grand-Rosière-Hottomont le 24/08.



Photo : Pierre Peignois

Grand Corbeau (*Corvus corax*): le 23/08, 1 ex. est observé en vol au-dessus du bassin d'orage de Nodebais. Il s'agit probablement d'un des individus signalés dans la région de Hamme-Mille et Néthen durant le printemps.

Loriot d'Europe (*Oriolus oriolus*): 3 observations, 1 ex. le 07/07 à Autre-Eglise, un chanteur le 16/07 à Ramillies-Offus et 1 ex. qui percute une fenêtre à Incourt le 25/08.

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*): étonnante observation de ce groupe de 10 Pinsons du Nord, le 24/06, à Court-Saint-Etienne !

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*): quelques rassemblements pré-migratoires, allant jusqu'à 40 ex., sont observés à partir du 20/07.

Serin cini (*Serinus serinus*): une observation de ce rare fringille en Brabant wallon avec 2 ex. à Enines le 11/06.



Photo : Philippe Selke

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*): la nidification de ce passereau coloré est à nouveau avérée en Brabant wallon avec un juvénile le 16/08, à Sart-Dames-Avelines.

Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*): 5 observations s'étalent entre le 10/06 et le 27/08. Notons deux beaux groupes : 10 ex. en vol à Opheylissem le 10/06 et 15 ex. à Nysdam le 28/06.

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*): 2 cantons à Genappe et des indices sur 3 autres sites seulement.

Bruant proyer (*Emberiza calandra*): des chanteurs sont encore entendus jusqu'au 27/07, surtout dans l'est de la province.

Et chez nos voisins ?

Épinglons d'abord quelques oiseaux fort rares : 1 **Aigle botté** le 04/06, 1 **Crabier chevelu** du 10 au 13/07, 1 **Pélican blanc** le 19/08 à Het Vinne (Zoutleeuw) et 1 **Circaète Jean-le-Blanc** le 11/06 à Leuven.



Photo : Crabier chevelu - Bernard Danhaive

Dans le prolongement du printemps, le début de l'été a encore vu des **Cigognes noires**, des **Milans noirs** et **Milans royaux**, des **Busards cendrés** dans les plaines agricoles, des **Marouettes ponctuées** et 1 **Hibou des marais**.

La migration postnuptiale a également amené son lot de raretés ou semi-raretés chez nos voisins avec des **Hérons pourprés**, 1 jeune **Busard pâle** sur la plaine de Boneffe, des **Pluviers guignards** avec un maximum de 26 ex. à Neerwinden, plusieurs **Huppés fasciées**, des **Torcols fourmiliers**, des **Pipits rousselines**, plusieurs **Grands Corbeaux** et 1 **Bruant ortolan**.



Photo : Pluvier Guignard - Stephan Peten - L'Écluse

Outre des espèces déjà nommées, les zones humides ont encore permis de belles observations, même si celles-ci furent moins nombreuses que l'été précédent.

Dans la vallée de la Dyle, à Sint-Agatha-Rode : 3 **Bihoreaux gris** (2 adultes et 1 jeune), 1 jeune **Blongios nain**, 1 jeune **Héron pourpré** et 1 **Guêpier d'Europe** à 2 reprises.

Au Doode Bemde (Neerijse), 2 **Blongios nain**, 1 **Héron pourpré** à plusieurs reprises, 1 **Marouette ponctuée**, 1 **Guêpier d'Europe** et 1 **Locustelle lusciniöide**.

Aux décanteurs d'Eghezée-Longchamps : 1 jeune **Mouette mélanocéphale**.

Aux décanteurs de Hollogne-sur-Geer : 1 jeune **Blongios nain** et 1 **Mouette pygmée**.

A Het Vinne (Zoutleeuw) : de 1 à 3 **Blongios nains** durant toute la période, 1 **Guifette moustac** et 1 **Rousserolle turdoïde**.

Notons encore quelques belles observations éparées : 1 **Fuligule nyroca** et 1 **Blongios nain** au parc du Rouge Cloître (Auderghem), 1 autre **Blongios nain** au parc de Tervuren, 1 **Bihoreau gris** à Neerpede (Anderlecht) et 1 **Vautour fauve** à Huccorgne.

Espèces observées durant la période mais non détaillées dans les chroniques

Oie à tête barrée, Bernache du Canada, Oulette d'Egypte, Canard colvert, Canard musqué, Nette rousse, Caille des blés, Faisan de Colchide, Grand Cormoran, Héron cendré, Epervier d'Europe, Autour des palombes, Buse variable, Faucon crécerelle, Faucon hobereau, Faucon pèlerin, Gallinule poule-d'eau, Foulque macroule, Bécasse des bois, Goéland argenté, Goéland brun, Pigeon colombin, Pigeon ramier, Tourterelle turque, Perruche à collier, Perruche alexandre, Hibou moyen-duc, Chouette hulotte, Chevêche d'Athéna, Pic épeichette, Pic mar, Pic épeiche, Pic noir, Pic vert, Alouette des champs, Bergeronnette des ruisseaux, Accenteur mouchet, Rougequeue noir, Grive musicienne, Grive draine, Merle noir, Roitelet huppé, Roitelet à triple bandeau, Troglodyte mignon, Mésange nonnette, Mésange boréale, Mésange noire, Mésange huppée, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Mésange à longue queue, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Geai des chênes, Pie bavarde, Choucas des tours, Corbeau freux, Corneille noire, Etourneau sansonnet, Moineau domestique, Moineau friquet, Pinson des arbres, Verdier d'Europe, Bouvreuil pinivoine, Grosbec casse-noyaux, Bruant jaune.

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes dont les observations ont permis d'écrire cette chronique. Un tout grand merci également à Antoine Derouaux (Centrale Ornithologique d'Aves) qui nous a aimablement fourni la compilation des données encodées sur les sites <https://observations.be> et <http://biodiversite.wallonie.be/outils/encodage/>.

Jouons ensemble

A qui sont ces pattes ?

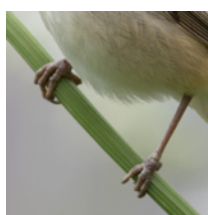
Bernard Danhaive

Reconnaissez-vous ces oiseaux à leurs pattes ?

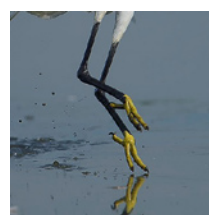
Vous n'en sortez pas ?

De l'aide vous attend en page 23

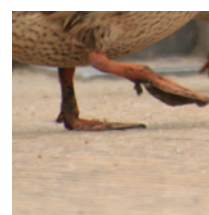
et la solution en page 28.



1



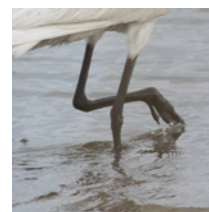
2



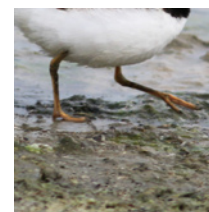
3



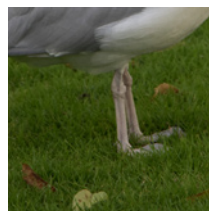
4



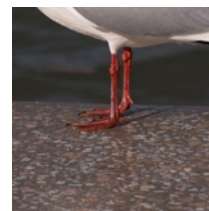
5



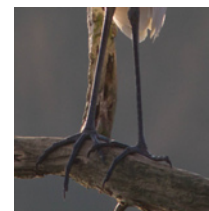
6



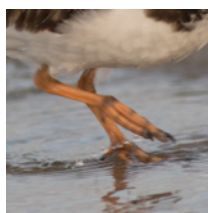
7



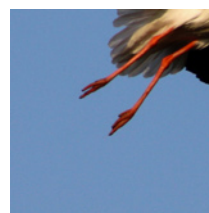
8



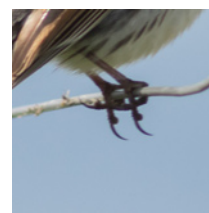
9



10



11



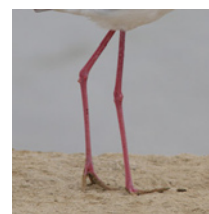
12



13



14



15

Protection

Le Couloir écologique de la vallée du Smohain

Frédéric Raes

Le Smohain est un chouette petit cours d'eau qui traverse une belle zone de prairies, de fermes et de jolis petits hameaux. Il prend sa source à la Marache et, après avoir traversé toute la commune de Lasne, se jette dans le ruisseau du même nom, juste en amont de Renipont.

De par la présence du ruisseau et la continuité des milieux qui le composent, le vallon offre à différentes espèces un véritable corridor écologique, corridor qui ne demande qu'à être développé et exploité pour des espèces qui se portent mal dans la région.

Or, en 2016, la Province du Brabant wallon lançait un appel à projets visant à soutenir la restauration et le développement de corridors écologiques, ce qui nous a permis d'obtenir un soutien financier pour le projet que nous pensions y lancer.

L'objectif du projet est de faire en sorte que la vallée et ses environs immédiats renforcent à moyen terme leur vocation à être un bastion de biodiversité à partir duquel des extensions pourront être menées tant vers le nord de la commune (Ransbeck et la vallée du Coulant d'Eau) que vers le sud (la vallée de la Lasne et des prolongations vers Genappe).

Nous nous attachons particulièrement à la situation de groupes anciennement emblématiques de la région, Chouettes chevêches (actuellement Chevêche d'Athéna), hérissons et chauves-souris, groupes dont les populations viables minimales sont menacées. Nous en profitons aussi pour aider, dans la foulée, quelques autres espèces qui peuvent facilement profiter de nos efforts (notamment Bergeronnette des ruisseaux, écureuils, lérots et insectes).



Photo : Bergeronnette des ruisseaux - Pierre Peignois

La vallée se divise en trois parties.

La Marache : avec, en son centre, le Refuge Naturel que nous gérons, la partie amont offre une continuité de milieux incluant prairies, chemins creux, manèges, fermes, étangs et zones boisées. Une de ces fermes était déjà équipée de nichoirs à chevêches et d'un refuge pour chauves-souris.

Le centre de la vallée : le village d'Ohain, avec ses vieilles maisons, sa belle place communale, son vieux verger et son église, abrite nombre de sites favorables aux espèces qui apprécient la proximité de l'homme : chauves-souris, étourneaux, ... En contrebas coule le Smohain et l'on y trouve quelques étangs, des berges boisées qui ont servi, il y a peu, d'habitat au castor, ainsi qu'une grande prairie humide qui est inondée en hiver. Une ferme et d'autres prairies complètent le tableau ainsi que des champs cultivés.

En aval d'Ohain jusqu'au confluent avec la Lasne : une succession de paysages ouverts souvent parsemés d'étangs et s'inondant facilement (prairies pâturées, champs cultivés et jardins privés), rejoint les étangs de Renipont, où nombre de chauves-souris ont été comptées lors d'un inventaire effectué en 2015. Non loin, une ancienne glacière a été aménagée pour les chauves-souris en hiver.



Photo : Paysage typique de la vallée du Smohain - Frédéric Raes

Ce projet s'étend sur de nombreuses années.

Sa première phase se concentre sur la partie amont, la Marache, et inclut surtout l'installation de nichoirs à chevêches dans et autour du Refuge Naturel, pour aider cette espèce dont la viabilité est menacée. Elle comprend également l'entretien de saules têtards et marsault et l'installation de différents nichoirs à oiseaux et insectes. Plusieurs propriétaires privés des environs ont accepté de participer au projet, ce qui a permis d'avancer rapidement.

Cette phase a débuté en été 2017 et s'est clôturée en février de cette année au Refuge Naturel de la Marache par un événement en présence d'un conseiller provincial, de l'échevine de l'environnement Carine Bia Lagrange et de journalistes de la presse régionale.

La deuxième phase démarre ces jours-ci avec l'inventaire de certaines espèces d'oiseaux et de mammifères à la Marache et dans le centre d'Ohain, ainsi qu'avec la recherche de lieux favorables à l'aménagement ou l'adaptation de haies et à l'installation de nichoirs en vue d'aider les espèces cibles du projet, en exploitant les possibilités offertes par le Refuge Naturel, les fermes, les manèges, les habitations, les jardins et les autres éléments du paysage.

Plus tard, d'autres actions seront entreprises en fonction des possibilités, et aussi des résultats des deux premières phases.

C'est quoi, le Refuge Naturel de la Marache ?

Aménagé grâce au soutien de la commune de Lasne, propriétaire des lieux, ainsi que de la province du Brabant wallon et de la Région wallonne, et décrit sur le site de Natagora à l'adresse <https://www.natagora.be/reserves/la-marache>, le Refuge Naturel de la Marache se veut un modèle de jardin « naturel ».



Photo : le Refuge naturel depuis la route - Frédéric Raes

Le visiteur est guidé le long d'un sentier agrémenté de panneaux didactiques. Les milieux traversés sont variés et correspondent aux biotopes que tout jardinier peut créer sur son terrain. Après avoir parcouru un bois de vieux aulnes, le visiteur découvre une haie champêtre composée d'arbustes indigènes diversifiés, de beaux alignements de saules têtards qui forment le biotope de nidification de la Chevêche d'Athéna et de divers insectes xylophages, puis deux belles mares, équipées d'un ponton d'observation de la faune et de la flore, avant de terminer la visite du refuge par la prairie de fauche, où abondent en saison les floraisons parfumées de la menthe aquatique et colorées de la fleur de coucou.

Avec son intégration dans le projet de corridor écologique du Smohain, plus que jamais, le Refuge Naturel de la Marache poursuit ses objectifs didactiques et de sensibilisation.



Photo : Les mares du Refuge et leurs abords - Frédéric Raes

Pourquoi la Chevêche d'Athéna ?

Un aspect important du projet concerne l'assistance aux chouettes. Encore récemment, il y avait à Lasne de nombreux couples nicheurs de Chevêches d'Athéna qui profitaient de l'abondance des vieux vergers hautes tiges, saules têtards et pelouses pâturées. Malheureusement, leur nombre s'est effondré de manière dramatique, à cause à la fois de l'évolution des milieux et de la prédation par les fouines. Pour les aider, nous avons commencé à installer une dizaine de nichoirs à chevêches munis de dispositifs anti-prédation. Un suivi de l'occupation des nichoirs sera effectué de manière régulière.



Photo : Chevêche d'Athéna - Chastre - Vincent Rasson

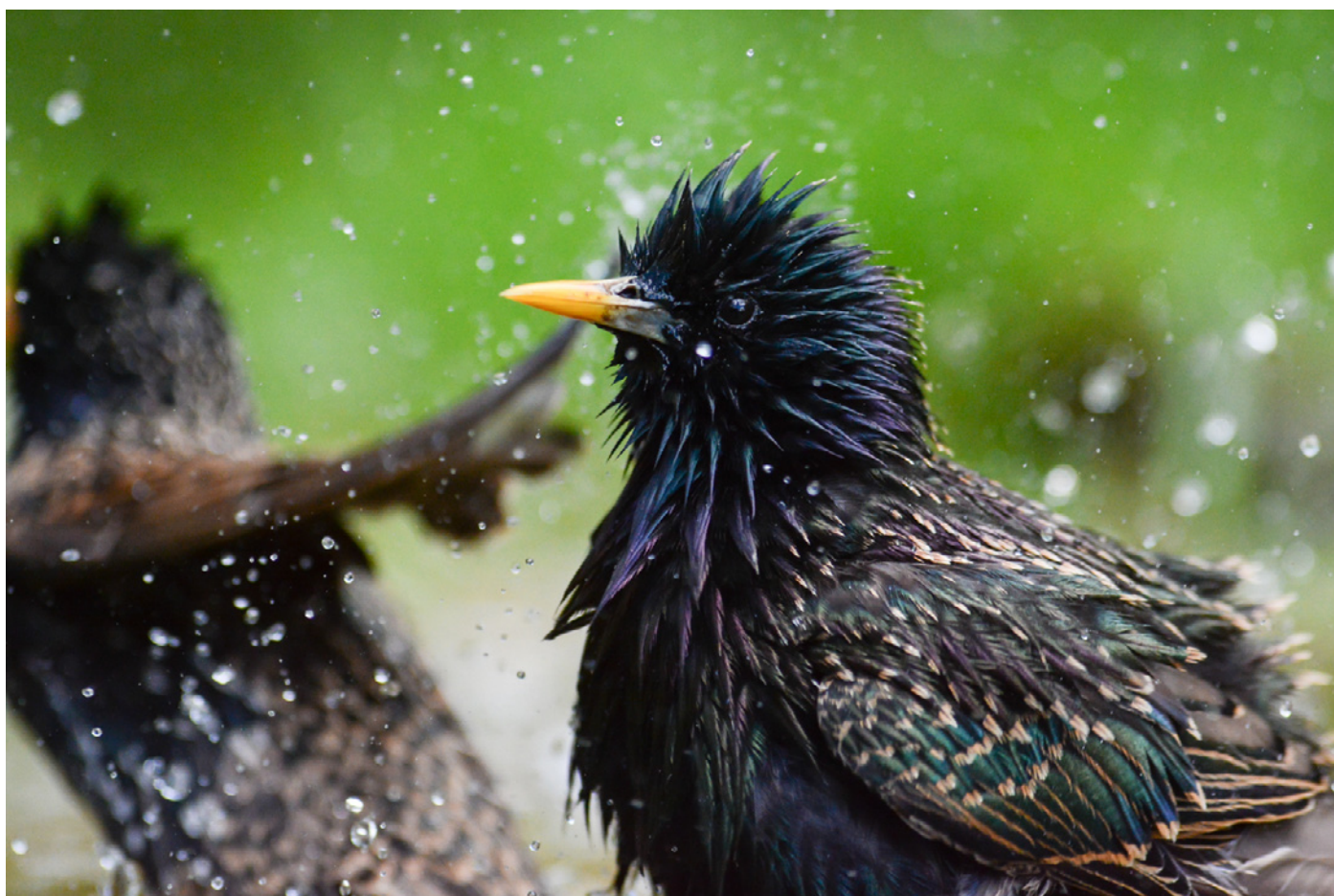
Arrêt sur image

Didier Kint

Arrêtons de voir des oiseaux...Regardons-les !

Cette devise devient de plus en plus un but en soi pour moi. Je suis toujours étonné de redécouvrir nos espèces. Un peu comme cet étourneau prenant son bain. Vous ne remarquez rien ? En fait c'est un mâle en nuptial. Et cela se reconnaît à la base du bec qui est gris bleuté lors des parades du printemps. Je passe parfois des heures à l'affût et, en attendant, je regarde autour de moi les « classiques » tout en observant leur comportement. C'est ainsi que j'ai également eu l'occasion d'assister à la parade de cet étourneau qui gonflait les plumes de son cou, tout en tournant autour de sa femelle en émettant de petits cris.

Quel bonheur !!!



Promenons-nous ...

Au Bois de Lauzelle à Ottignies-Louvain-la-Neuve

Patricia Cornet

Longueur du parcours : 4 km.

La balade commence à la barrière du bois du notaire, située à l'entrée du bois, côté Boulevard de Lauzelle (Point 1)

Ce site est accessible en transport en commun, depuis la gare de Louvain-la-Neuve-Université par 1000m de promenade le long de la voie verte ainsi que depuis la gare d'Ottignies par la rue du Blanc-Ry (1600m). Pour les automobilistes, il y a un parking malin à proximité.

Situé sur le territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le bois de Lauzelle s'étend dans le Brabant sablo-limoneux, en bordure nord de l'agglomération d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, sur 230 ha, dont 20 ha de réserve naturelle. Il constitue un témoin de l'ancienne forêt charbonnière qui couvrait jadis une large portion de la région. Le relief est assez vallonné avec une altitude maximale ne dépassant guère 120 m, les sols reposant principalement sur des sables bruxelliens.

Il a été acquis par l'Université catholique de Louvain (UCL) en 1968 et classé comme « site » par la Région wallonne en 1994. Une grande partie du site a reçu en 2002 le statut Natura 2000.

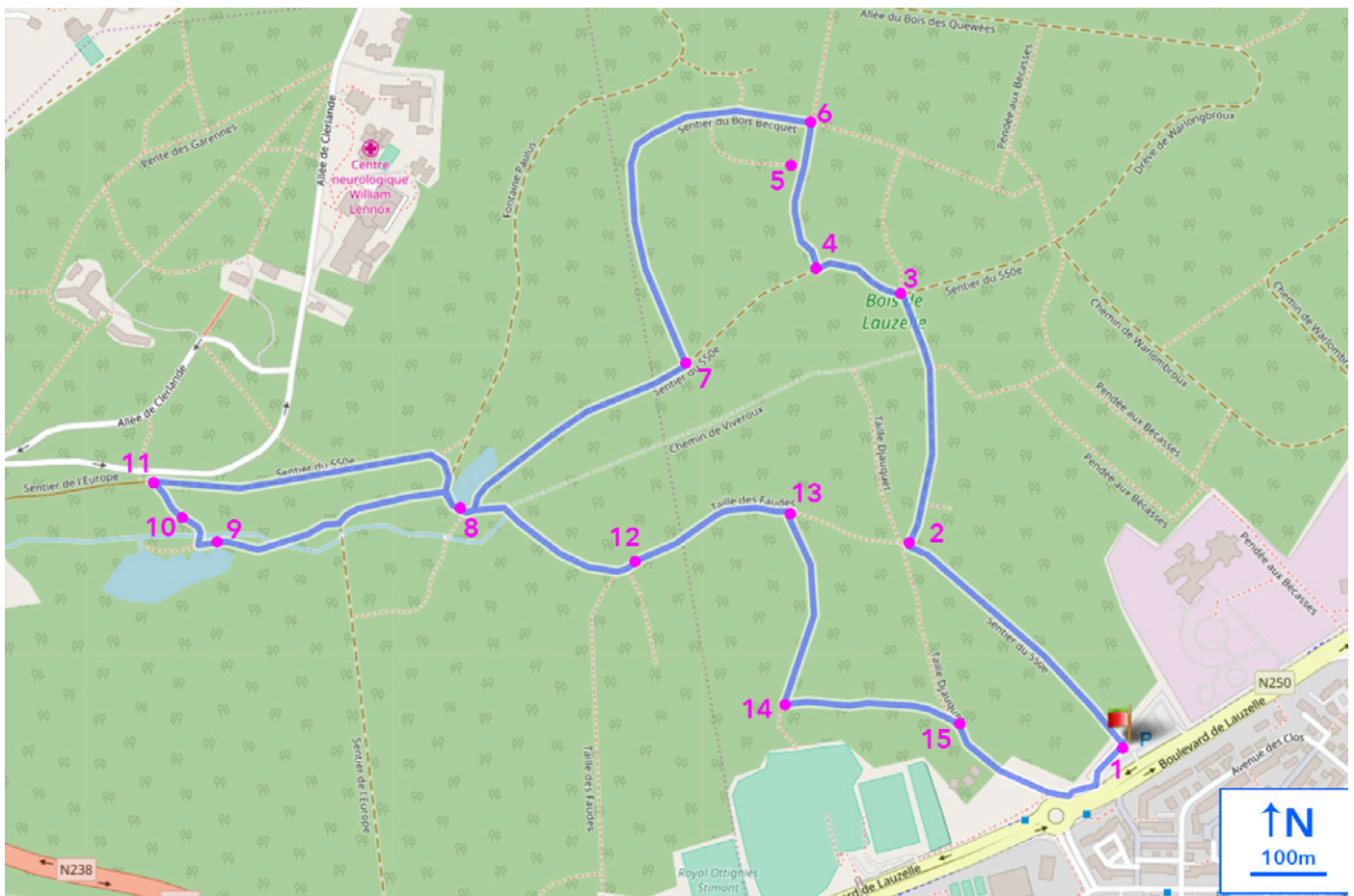
La diversité des essences forestières, parmi lesquelles un nombre important d'arbres fruitiers, est caractéristique du bois de Lauzelle. On y trouve ainsi des poiriers, des pommiers, un verger de 2ha de cerisiers, des noyers, des néfliers, etc. Une haie d'aubépines et de groseilles à maquereaux a été plantée aux abords du bois.

Cette diversité biologique est telle que le bois de Lauzelle constitue une source précieuse pour les scientifiques de l'UCL qui l'emploient comme laboratoire naturel et réalisent une étude régulière du milieu pour veiller à son évolution. Cette grande diversité de biotopes, parfois sur de faibles distances, peut être due à un contraste d'exposition, de sols ... On passe parfois de zones confinées à des zones plus dégagées.

Vous serez peut-être surpris par le nombre de nichoirs qui s'y trouvent. Rappelons que le bois est exploité économiquement. Les nichoirs sont censés remplacer les arbres abattus dans le cadre de cette exploitation.

Emprunter le sentier nommé 550^e.

Une belle futaie mélangée de hêtres, frênes, érables, chênes et ormes s'étend de part et d'autre du chemin.



Plus bas, sur la pente, à gauche, les hêtres dominant. L'alignement de leur plantation est encore perceptible. Cette essence d'ombre intercepte la lumière, acidifie le sol, tout comme le résineux, réduisant le développement des strates inférieures. Dans ce paysage, les oiseaux sont surtout arboricoles : mésanges, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Troglodyte mignon, Fauvette à tête noire, Pic épeiche mais, en raison de l'absence de végétation basse, le peuplement d'oiseaux est moins diversifié ici que celui rencontré plus haut.



Photo : Fauvette à tête noire - Marc Fasol

À droite du sentier encaissé, les résineux sont appréciés comme site de nidification par la Grive musicienne, l'Accenteur mouchet et le Bouvreuil pivoine. Mais ces espèces se nourrissent en d'autres endroits. Le bouvreuil, surtout granivore, apprécie les graines de la germandrée lorsqu'il nourrit sa nichée. Cette plante abonde dans la plantation de pins.

La promenade se poursuit en empruntant le chemin à droite (Point 2)

Une écoute attentive révélera le chant du Pigeon colombin.

Le bois de Lauzelle est aussi le territoire du Pic noir, le plus grand de nos pics. C'est un oiseau forestier, au tambourinage très sonore, des forêts de hêtres et de conifères, qui se repaît d'insectes xylophages.

Dans des arbres sains, il creuse une cavité de grande taille en forme de puits (pouvant aller jusqu'à 50 cm) dans laquelle il installe son nid. La femelle pond le plus souvent 3-4 œufs dont l'incubation est courte (12 jours). Les jeunes quittent le nid au bout de 28 jours.

En dehors de la période de reproduction, c'est un oiseau sédentaire, territorial et solitaire. À Lauzelle, ses loges sont réutilisées comme nichoir par de nombreuses autres espèces comme la Chouette hulotte, le Pigeon colombin, le Choucas des tours, l'Etourneau sansonnet et même le Canard carolin, une espèce exotique, etc.

Le discret Autour des palombes fréquente les lieux et y est même nicheur depuis quelques années.

À la croisée des chemins, la promenade suit encore quelques temps à gauche le sentier du 550° (Point 3)



Photo : Charmille - Patricia Cornet

Une splendide charmille forme une voûte à vocation esthétique et écologique, elle procure d'intéressantes possibilités de nidification aux oiseaux et de l'ombre aux promeneurs. L'hiver, on y repérera les nids de l'été précédent, comme ceux des Troglodytes mignons. L'arrêt à mi-pente permet d'observer, en contrebas du sentier, les différents biotopes. Gérée dans une vocation exclusivement écologique, cette zone est le paradis des rougegorges, des troglodytes, des merles, des Fauvettes à tête noire ainsi que des Fauvettes des jardins, des Tarins des aulnes et des Bécasses des bois. Certaines années, le Pouillot siffleur aime fréquenter la hêtraie.

Le couvert herbacé, à gauche, est principalement composé de végétaux typiques de ces milieux humides : roncières, cardamines, luzules. Les essences ligneuses de ce site sont lacustres : saule, frêne, érable sycomore, aulne. Seul petit feuillu qui porte des cônes, ce dernier attire le Tarin des aulnes, dont vous pourrez entendre le chant résonner dans les hautes frondaisons. Une partie de cette zone humide a fait l'objet d'un classement en réserve naturelle.

À partir de cet endroit (point 4), il faut choisir entre deux parcours. En poursuivant, on emprunte l'itinéraire plus court qui mènera jusqu'aux mares où viennent pondre les Grenouilles rousses au début du printemps (point 8).

Le second parcours, plus long de 600m, débute par la montée du sentier du Bois Becquet.

L'arrêt à mi-pente permet parfois d'observer le Pic mar dans les vieux chênes, son habitat privilégié. Moins commun, moins démonstratif et beaucoup moins connu que le Pic épeiche, ce pic présente un bec particulièrement fin. Point de tambourinage, ou presque. Point de loge ailleurs que dans du bois mort. Et, enfin, très peu de forages à la recherche de nourriture. Le Pic mar est un écumeur d'écorces qui se plaît sur de hautes branches crevassées. Dans des fissures et recoins innombrables, il traque l'araignée,

le moucheron et la punaise. Son amour pour les chênes n'est pas exclusif, mais il lui faut dans tous les cas un grand nombre de vieux arbres au houppier très développé. Là-haut, souvent hors de notre vue, il chasse en toute saison.

La grande clairière (**point 5**), que l'on aperçoit ici, avait, il y a plusieurs années, une vocation particulière.



Photo : Clairière - Patricia Cornet

Les propriétaires précédents y pratiquaient en effet l'élevage intensif de faisans ! Les rangées d'épicéas ont été installées comme abri pour le gibier et comme brise-vent. Ces épicéas sont aussi devenus des refuges pour les rapaces nocturnes comme le Hibou moyen-duc et la Chouette hulotte que l'on peut entendre hululer les journées sombres. Un petit oiseau inféodé aux conifères et particulièrement aux épicéas est également observable ici : le Roitelet huppé. Le Roitelet à triple bandeau est aussi présent mais plus rare. Les baies des Sorbiers des oiseleurs sont appréciées par beaucoup d'oiseaux : merles, grives, rougesgorges, fauvettes ...

A la croisée des chemins, un hêtre de grande dimension, bas branchu, présente un aspect assez pittoresque. Cet arbre constitue très probablement un hêtre « cornier » - de coin - laissé par les anciens sylviculteurs comme limite permanente de parcelle.



Photo : Hêtre cornier - Patricia Cornet

Le parcours se poursuit en suivant à gauche le sentier du bois Becquet (**point 6**).

A gauche, une zone où par étrépage, on a favorisé avec succès le retour de la lande à bruyères ce qui donne un admirable tapis végétal en automne.

Continuer à suivre le chemin qui tourne à gauche (**point 7**) et redescend pour rejoindre le sentier du 550^e et prendre à droite.

On rejoint ainsi les mares (**point 8**). Les batraciens y abondent. Le Bois de Lauzelle est un des rares endroits du Brabant wallon à accueillir le Crapaud calamite.

A gauche, vous remarquerez plusieurs arbres morts dont les troncs ont été torpillés par le Pic épeiche, le Pic noir et le Pic vert. Ils y tambourinent et y creusent des cavités que d'autres - la chauve-souris, le grimpeur et une multitude d'insectes - n'hésitent pas à occuper. En été, le pic se nourrit d'insectes xylophages qu'il recherche en martelant les troncs. A la mauvaise saison, il devient végétarien omnivore, grappillant toute nourriture disponible. Il marque son territoire par le tambourinage, nettement plus puissant et régulier que le martèlement. Au printemps, vous pourrez entendre leurs chants très spécifiques, résonner dans la forêt.

Sur la mare à droite, se plaisent Foulques macroules et Canards colverts. Le martin-pêcheur y fait parfois une apparition.

Prendre à droite, puis directement à gauche (**point 9**) pour se rendre à l'étang du Blanc Ry.

Longer le ruisseau du Petit Ry dont l'eau présente une qualité biologique remarquable. Continuer par les passerelles qui permettent d'enjamber le ruisseau et traverser cette zone humide à pieds secs.

L'étang du Blanc Ry et sa zone humide (magnifiques touradons) sont le royaume du martin-pêcheur dit souvent « la flèche bleue » et du castor.



Photo : Etang du Blanc-Ry - Michel Raj

Il est fréquent d'y entendre le Râle d'eau. L'avifaune y est abondante : Fuligule morillon, Canard colvert, Foulque macroule, Gallinule poule-d'eau, Grèbe

castagneux s'y ébattent en toute quiétude. Des îles flottantes ont été construites à leur intention. Le Grand Cormoran s'y repose de temps à autre. Un, voire deux couples de Bernaches du Canada élisent régulièrement domicile sur l'île permanente ...

Quitter l'étang en prenant le chemin de gauche (point 10). En haut, prendre à droite (point 11) et revenir en direction des mares.

Le début du chemin, sur les hauteurs, a l'avantage d'accueillir une grande diversité d'oiseaux et d'offrir une excellente résonance. On en profitera donc pour écouter le Pic épeiche, le Pic vert, la Grive musicienne, le troglodyte, le Pouillot fitis, le Pouillot véloce, le Pigeon ramier, le Grimpereau des jardins, le Pinson des arbres, le rougegorge ...

Rejoindre la mare, la contourner par la droite et prendre encore une fois à droite (point 12). Le chemin dit la Taille des Faudes monte.

On rejoint à nouveau la hêtraie.

Prendre le sentier à droite (point 13).



Photo : Taille des faudes - Patricia Cornet

Il chemine entre des bouleaux, des épicéas et un enchevêtrement de ronces, paradis pour le troglodyte et le rougegorge, et les amateurs de mûres en fin d'été !

A l'approche du centre sportif, prendre à gauche (point 14) le sentier pour rejoindre la Taille Djauquet.

Espèce liée à l'épicéa et aux résineux en général, le Roitelet huppé est abondant à cet endroit.

Prendre à droite (point 15) pour remonter vers la sortie du bois et rejoindre le parking à gauche.

Ainsi s'achève notre promenade.

Tous mes remerciements à Claire Fery pour la reconnaissance sur le terrain ainsi qu'à Thierry Maniquet, Jean Dandois et Ludovic Petre pour le partage de leurs observations.

Sources

- P. André, E. Gérard, Ph. Lebrun, Y. Leruth, La forêt, sa flore, sa faune, sa gestion. Un exemple : le bois de Lauzelle, 1999
- Promenade n°4 : le bois de Lauzelle, Office du Tourisme et Inforville, Ottignies-LLN.
- La Salamandre n°191 - L'appel des pics - n° 191 - Avril-Mai 2009
- www.oiseaux.net
- <http://biodiversite.wallonie.be>

Remarques

- Ça et là dans le bois vous rencontrerez d'énormes dômes d'aiguilles de conifères et de brindilles, ce sont des fourmilières, caractéristiques de la Fourmi rousse. Pour les Pics vert, épeiche et noir, ces fourmilières sont une aubaine : ils y introduisent leur longue langue gluante et en retirent fourmis et larves... Ils y pratiquent aussi le bain de fourmis ou formicage pour se débarrasser de leurs parasites constituant ainsi pour les fourmis un stock de nourriture en récompense. Cette méthode consiste, pour l'oiseau, à laisser les fourmis grimper sur tout son corps, puis à les inciter intentionnellement à lancer un jet d'acide formique.
- En période de migration printanière et automnale, les haies de la maison du forestier et du golf permettent de belles observations. Elles peuvent être atteintes en remontant le sentier depuis les mares.
- En période de migration des batraciens, en mars, l'accès aux mares peut être barré, autant le savoir. Une « déviation » est parfois renseignée ...

Vous êtes de plus en plus nombreux en Brabant wallon à photographier les oiseaux près de chez vous. Nous avons besoin de vous pour illustrer notre revue. Nous privilégions les clichés provenant de notre province. A envoyer à [bw\(at\)natagora.be](mailto:bw(at)natagora.be). Merci d'avance.

Rencontre

... avec un passionné philosophe

Interview de Jean-Claude Mangeot le 19 avril 2018

Patricia Cornet et Bernard Danhaive

Quel est ton parcours, ta formation ?

Je suis Gaumais, originaire de Florenville, Chiny. La famille a ensuite déménagé à Arlon puis à Amay - en face de la centrale de Tihange - pour suivre mon père qui était militaire.

J'ai une formation assez particulière.

J'ai obtenu mon diplôme forestier à La Reid. J'ai ensuite suivi les conseils de l'époque qui disaient que c'était bien de devenir banquier. J'ai donc entrepris des études en Sciences économiques.

J'ai alors commencé à travailler dans une banque, j'y suis resté une heure et demi ... et je suis parti ! Ce métier n'était vraiment pas fait pour moi, ou plutôt moi pour lui !

J'ai présenté ma candidature au Secrétariat permanent de recrutement de l'État et je me suis classé troisième. Je souhaitais alors travailler au triage de Vielsalm.

Mais entretemps, j'avais commencé à travailler pour le compte de l'UCL comme technicien forestier et mon patron a voulu me garder. Nous étions en 1980.

Je m'y plaisais et j'y suis donc toujours !

Qu'est-ce qui t'a fait choisir ce métier ?

Petit, je n'aimais pas trop l'école et je m'évadais souvent dans les forêts. Et mon grand-père m'a fait apprécier la nature. Il m'a donc semblé tout naturel de rester dans le domaine.

Comment se sont passés tes débuts ?

Quand j'ai commencé comme agent technique des Eaux et Forêts, je ne connaissais rien à la flore (pour la faune, cela allait mieux), je ne pouvais pas distinguer un palmier d'un fraisier ...

Heureusement j'ai pu m'améliorer au fil du temps !

Comment pourrais-tu décrire ton travail quotidien ?

Dans la gestion quotidienne, j'ai carte blanche de la part de l'UCL. Je souhaiterais même parfois recevoir plus de conseils de la part des universitaires.

Je ne dépends pas d'un département en particulier ou d'une faculté, ce qui me donne une grande indépendance vis-à-vis des scientifiques.

A l'occasion de programmes de recherches, je reçois des stagiaires ou des étudiants des différentes facultés. Les sujets sont variés, comme par exemple des demandes pour étudier la mercuriale, la tique, ...

Les Eaux et Forêts viennent aussi faire des travaux pratiques sur l'évolution de la forêt.

Mais parfois une visite d'étudiants se passe moins bien : par exemple des étudiants sont venus prélever des branches sur les arbres. Je leur ai fait comprendre que je n'étais pas d'accord avec cette pratique : on ne touche pas aux arbres, juste parce qu'il faut les étudier, sans même mon accord.

Il y a un règlement applicable à tous les visiteurs de la forêt, ainsi que le Code forestier de la Région wallonne. Je suis intransigeant concernant le respect de ces règlements, comme par exemple de ne pas quitter les sentiers.

Quelques mots à propos du Bois de Lauzelle ?

Le Bois de Lauzelle est un écosystème qui comprend de nombreux biotopes différents.

Les 200 ha du bois sont en zone Natura 2000, une partie est même en réserve intégrale.

Le règlement est drastique concernant les zones humides. Pour éviter tout risque de transmission de la maladie qui touche les salamandres, il est interdit d'accéder à certaines zones sensibles, par exemple.

Un plan d'aménagement a été défini par l'UCL et a été mis à jour il y a quatre ans. Il définit entre autres les travaux à réaliser, les rotations de coupe, ...

Je donne mon avis sur ce plan et je suis parfois opposé sur l'un ou l'autre point, donc je recommande des modifications, par exemple de planter plus d'arbres dans une zone qui en compte trop peu. On préconise une rotation tous les 8 ans ; pour moi un arbre doit vivre au minimum 150 ans.

Comme il s'agit d'un bois privé appartenant à l'Université, j'ai peu de contacts avec la DNF, mais ils sont bons.

Quel est ton domaine de prédilection ?

Je n'en ai pas, j'aime TOUT dans la nature et tout me passionne.

J'ai autant de respect pour le cerf que pour la limace.

Mais attention ! que la limace ne vienne pas manger mes salades, je la donnerai à manger à mes poules !

Quels conseils pour l'observation de la faune ?

Se faire le plus discret possible.

Ne pas sortir des chemins et donc ne pas envahir l'habitat de la faune présente.

Prévenir le garde de sa visite.

Avec ces recommandations, on diminue le risque de perturber l'activité des animaux présents. Quand nous pénétrons dans une forêt, comportons-nous en invités et non en envahisseurs !

Joindre son métier et sa passion, un rêve ?

Oui un rêve devenu réalité !

A la fin de mes études, on m'a dit qu'il y avait une seule place pour trente candidats, j'y ai cru et j'ai eu la place !

Quelles sont tes qualités et tes défauts ?

Il faut toujours pouvoir se remettre en question, on n'a jamais la vérité absolue, et quand on traite des affaires de la nature, il faut beaucoup d'humilité !

D'ailleurs humilité vient de humus, la terre. C'est de là que nous venons et c'est là que nous retournerons...

Et un défaut ?

Je suis fonceur, je fais et puis je demande l'autorisation...

Comment vois-tu ton avenir, quels sont tes souhaits ?

Cela fait 38 ans que j'occupe cette fonction, je suis au crépuscule de ma carrière, j'ai encore deux ans dans cette fonction.

Si cela ne tenait qu'à moi, j'irais ensuite m'installer dans la bergerie que j'ai restaurée dans les Pyrénées. Je m'y rends régulièrement depuis 1993, j'y ai 5 ha, c'est le paradis !

Mais je dois aussi tenir compte des souhaits de mon épouse qui aimerait pouvoir rester près de nos petits-enfants !

Qui te succèdera ?

J'envisage l'avenir du Bois de Lauzelle avec optimisme.

La relève sera bien assurée, je rencontre régulièrement beaucoup de bons stagiaires, de jeunes qui passent par chez moi, et en qui j'ai confiance. De toute façon, il y aura un concours.

Pour occuper cette fonction, il faut un profil polyvalent, il ne suffit pas d'être bon forestier, il faut également pouvoir communiquer avec tous les interlocuteurs concernés : le public, les autorités académiques, les partenaires, ... Il faut aussi pouvoir prendre position. Et je préférerais donc avoir un technicien plutôt qu'un théoricien pour me succéder.

Quelques réflexions glanées au fil de l'interview

- Beaucoup de propriétaires et de gestionnaires de forêts voient les arbres comme des planches. Il faudrait pouvoir changer cette mentalité et ne pas chercher à produire toujours plus, mais plutôt prendre conscience de l'importance fondamentale que représentent les forêts pour la biodiversité, pour l'avenir de la planète et aussi pour l'équilibre psychique des humains ! Les promeneurs et les sportifs qui viennent dans la forêt y trouvent du bien-être, de l'apaisement. Si chacun payait un euro pour y venir, le montant récolté serait considérable ! Pour information, il y a de 80 à 100.000 visiteurs par an dans le Bois de Lauzelle. Avec un peu d'imagination, il est possible de valoriser autrement les ressources naturelles.
- Un hêtre de 150 ans évapore une quantité d'eau équivalente à 9 baignoires et procure l'oxygène nécessaire pour 130 familles.
- Le livre de Peter Wohlleben « La vie secrète des arbres » est intéressant, mais ce n'est pas la bible. Entre autres, je ne suis pas d'accord avec ce qu'il écrit à propos du lierre. D'ailleurs, le lierre c'est un peu comme des haubans qui tiennent le mât d'un navire : ils stabilisent l'arbre !
- Mon avis sur la chasse et la pêche ? La chasse c'est la balle qui fait mal, j'éprouve de l'incompréhension devant la souffrance qu'on inflige ainsi à un animal. Et surtout de l'indignation face à la joie qu'on peut en éprouver ! Il faut plutôt laisser faire la sélection naturelle. Je ne suis pas d'accord avec les plans de tir, où on tire le « bel animal ». Il faudrait plutôt éliminer le plus faible ou le plus imprudent, par exemple celui qui se serait fait écraser !
- Comment éviter la pression parfois trop forte des ongulés sur les arbres ? En laissant une strate arbustive et en plantant des arbres nourriciers, comme des arbres fruitiers, on pourrait ainsi les détourner et les empêcher de s'attaquer aux écorces des arbres.

Protection

Le castor et le Loup-Garou

Frédéric Raes

Cette histoire se passe au printemps. En 2017. Entre Wavre et Limal, sur les berges de la Dyle. Car la Dyle, cela fait près de 20 ans que les castors ont commencé à la coloniser, et en ces temps de grâce, ils l'occupent pour ainsi dire sur toute sa longueur, de même que ses principaux affluents, Thyle, Train, Lasne et autres.



Photo : Jérémie Guyon - Wavre 2016

Par là se trouve un grand parc, un beau grand parc avec des arbres, un grand étang, des tas d'attractions pour les petits et les grands. Et donc beaucoup d'enfants, avec ou sans leurs parents.

Une de ces attractions bien effrayantes, portant fièrement le nom de Loup-Garou, est construite en bois. Du vieux bois, solide, imputrescible. Et certains de ses pieds baignent dans l'eau d'un petit étang, à proximité de notre rivière, la Dyle, où justement une famille de castors a installé ses pénates. Mais, se dit-on chez les dirigeants du parc, des castors, ça ne mangerait pas du bois ? Et ça ne ruinerait pas les berges des rivières, peut-être même des grands étangs. L'inquiétude s'installe. Que faire ? Déplacer ces rongeurs inopportuns ? Oui, voilà la bonne idée, il faut les attraper et les déplacer. Mais où les réinstaller ? Peut-être aux décanteurs, à Genappe ? Non, les décanteurs n'y résisteraient pas, paraît-il, leurs berges seraient trouées par les terriers des castors et l'eau s'échapperait. Cela est loin d'être prouvé, mais on peut comprendre que les responsables de ce lieu ne soient guère favorables à cette proposition.

Alors, dans certains cercles, on se dit que finalement, s'ils gênent, ces animaux, il suffit de les faire disparaître. On ne sait comment, mais la nouvelle atteint quelque journaliste, la presse s'en mêle, la rumeur d'éradication enfle et les dirigeants du parc font part de leur peu de satisfaction pour cette sorte de publicité qui ne peut que nuire à leur image.

Le monde naturaliste s'affole, il faut sauver le soldat Pollux et sa famille. Les premiers à se manifester sont en Hainaut : le parc Pairi Daiza se porte volontaire pour les accueillir. Mais il apparaît rapidement que ce n'est pas réalisable. D'abord, le castor n'est pas encore présent en Hainaut, ensuite enfermer cette famille dans un parc, alors que le castor a besoin d'un territoire d'au moins un kilomètre de berges et que ses jeunes doivent pouvoir s'en aller en fin d'adolescence pour éviter de violents conflits avec leurs parents, c'est une très mauvaise idée.

Et à Virelles, si Natagora les prenait et les mettait à Virelles. Oui mais, voilà, à Virelles il y a déjà des castors qui tiennent à leur territoire, et ne laisseront pas des nouveaux venus s'installer, même sous le parrainage des humains. Il y aura des blessés, peut-être des morts.

Philippe Funcken, le directeur général de Natagora, décide alors de prendre son téléphone et d'appeler son vis-à-vis chez Walibi, et il offre l'assistance de notre association pour permettre à la famille de castors de rester là où elle est tout en assurant la sécurité du site grâce aux conseils de nos spécialistes du castor. Rapidement, les deux directeurs se mettent d'accord, il ne nous reste qu'à nous mettre au travail et à rencontrer les responsables du parc pour leur prodiguer nos recommandations. Rendez-vous est pris, et nous commençons à la fois l'inventaire des lieux et la formation en gestion des castors à l'attention de quelques membres du personnel.



Photo : Frédéric Raes

Rapidement, nous constatons qu'il n'y a aucun danger pour les attractions et les visiteurs du parc. Au maximum faudrait-il protéger deux arbres au moyen d'un manchon métallique, pour éviter que les castors ne puissent les faire tomber au mauvais endroit. Le grand étang est largement empierré et donc peu propice à l'occupation par nos animaux. Le risque que les castors construisent des barrages sur la Dyle est pour ainsi dire nul, au vu du profil de la rivière, et donc il n'y a pas de danger d'inondations. Enfin, en ce qui concerne le Loup-Garou, il a beau être en bois, il ne craint rien, car le castor ne mange pas de bois, seulement des écorces, et encore moins du vieux bois, traité et bien dur. De plus, l'accès à la rivière par les visiteurs du parc est rendu impossible par une série de clôtures et donc, inversement, l'accès au parc pour les occupants du cours d'eau est tout aussi impossible.

Par contre, nous constatons que de nombreux arbres sont importants pour l'esthétique des lieux. Il faudrait penser à les protéger aussi à l'aide de manchons métalliques, et nous faisons la démonstration à deux personnes du parc de la manière de procéder. Nous expliquons aussi qu'il est inutile de protéger tout de suite tous ces arbres, car les castors n'exploitent jamais qu'une partie de leur territoire à la fois. « Protégez les arbres de cette section, et pour le reste assurez une surveillance hebdomadaire pour voir s'ils se déplacent vers une autre section et vous serez tranquille. Et appelez-nous en cas de question ou d'inquiétude ». En gros, voilà notre conclusion, présentée deux mois après le début de cette histoire aux responsables du parc.

Voilà, tout est bien qui finit bien. Un des spécialistes de notre groupe de travail castors vient de refaire une visite de contrôle, les castors sont certainement sur le point d'être à nouveau parents de beaux petits castorins. Tout le monde semble donc satisfait de la situation.

Le « Groupe de travail Castors » est une initiative de Natagora dont l'objectif est de contribuer, partout où c'est réalisable, au vivre ensemble des castors et des humains, en fournissant conseils et méthodes aux riverains, ainsi qu'aux pouvoirs publics qui se demandent parfois comment gérer les plus de 2000 castors et 700 sites d'occupation que la Wallonie compte à ce jour.

Voulez-vous en savoir plus sur le GT castors, ou le contacter ? Alors, il vous suffit de visiter : <https://www.natagora.be/le-groupe-de-travail-castors>

Jouons ensemble

A qui sont ces pattes : Aide

Liste alphabétique des espèces représentées :

Aigrette garzette
Bruant des roseaux
Canard colvert femelle
Cigogne blanche
Échasse blanche
Foulque macroule
Goéland argenté
Grande Aigrette
Héron cendré
Mouette rieuse
Petit Gravelot
Phragmite des joncs
Pipit farlouse
Spatule blanche
Tournepiere à collier

Un GRAND MERCI pour leurs illustrations à :

Nathalie Annoye
Victor Claes
Patricia Cornet
Sacha d'Hoop
Bernard Danhaive
Marc Fasol
Jérémie Guyon
Didier Kint
Thierry Maniquet

Bruno Marchal
Ingrid Nel
Pierre Peignois
Stephan Peten
Frédéric Raes
Michel Raj
Vincent Rasson
Philippe Selke

Cela s'est passé près de chez vous

Le retour du Grand Corbeau en Dyle

Texte original : Kelle Moreau - Traduction : Philippe Selke

Introduction

Le Grand Corbeau (*Corvus corax*) est une espèce ayant une aire de distribution très vaste. L'espèce est présente depuis l'Alaska et le Canada jusqu'au Mexique en passant par les Etats-Unis (essentiellement l'Ouest). Elle est présente également au Groenland, en Islande et dans les îles Féroé, aux Canaries et en Afrique du Nord ainsi que dans presque toute l'Europe jusqu'à l'extrême Est de la Russie, avec une limite méridionale passant par le nord du Moyen Orient, l'Asie centrale et la Chine. En se basant sur les plus récentes études taxonomiques, on distingue au sein de cette zone 12 sous-espèces réparties en 3 groupes entre lesquels aucun échange n'existe plus actuellement, et qui évoluent donc séparément : (1) Le Nouveau Monde, (2) les Canaries et (3) l'Ancien Monde (Hoyo & Collar 2016). Dans la plus grande partie de l'Europe (chez nous aussi), il s'agit de la forme nominale *Corvus corax corax*. Dans nos régions, l'espèce s'est longtemps mal portée... En Flandre, les derniers Grands Corbeaux ont niché en 1865 à Bazel et autour de la même année à Wilrijk. En Wallonie, elle disparut plus tard, au début du 20^e siècle. Le Grand Corbeau fut ensuite très longtemps classé comme éteint. Dans l'"Atlas van de Vlaamse broedvogels 2000-2002" (Vermeersch et al. 2004), il n'était pas encore repris. Ces dernières décennies pourtant, la situation a lentement évolué...

Le retour du Grand Corbeau en Belgique

Le Grand Corbeau est un oiseau sédentaire, ce qui fait de l'extension naturelle de son aire un processus lent et ne facilite pas son retour de façon naturelle. Une tentative de réintroduire l'espèce en Wallonie a vu 50 jeunes oiseaux issus de la population française relâchés entre 1973 et 1980. Elle aboutit dès 1980 à un premier nid, et 3 familles pouvaient déjà être admirées en 1982. En 1990, une douzaine de nids étaient connus et au début du siècle actuel, la population nicheuse wallonne comptait au moins 85 couples, essentiellement dans les provinces de Liège, de Luxembourg et dans le Sud de la province de Namur (Dehem et al. 2010). Depuis lors, il est possible d'observer à certains endroits de cette zone de petits groupes comptant plusieurs dizaines de Grands Corbeaux. On ne peut cependant pas encore parler d'une distribution continue en tant que nicheur, même si l'espèce gagne du terrain chaque année. Aucun cas de nidification n'est ainsi noté dans plus de la moitié de la zone. La colonisation récente

de la Famenne et de l'Entre-Sambre-et-Meuse montre que l'espèce poursuit son expansion en Wallonie, principalement vers le nord et l'ouest. L'avenir dira si le Brabant wallon et le Hainaut seront concernés et dans quelle mesure. Durant la période 2001-2007 (période des inventaires pour l'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie), il n'était selon Dehem et al. (2010) pas encore question de débordement ('overflow') de Grands Corbeaux wallons de l'autre côté de la frontière linguistique.

Le retour du Grand Corbeau en Flandre s'est en effet fait attendre plus longtemps. Seules quelques observations isolées furent notées dans les années 80 et jusque 2008 compris, une poignée d'observations seulement fut engrangée chaque année. Les années qui suivirent virent pour la première fois l'apparition répétée du Grand Corbeau sur les mêmes sites : les communes limbourgeoises de Koersel et Lommel, et au nord-est de la province d'Anvers dans la réserve Het Landschap De Liereman près de Oud-Turnhout et Arendonk. Ce fut seulement en 2014 qu'un couple territorial fut remarqué pour la première fois (dans le Limbourg). Ensuite, 10 à 15 Grands Corbeaux furent signalés chaque année en Flandre, y compris à plusieurs reprises dans le reste de la province d'Anvers et en Brabant flamand (voir plus loin). Les Flandres occidentale et orientale ne sont pas encore vraiment concernées, à l'instar de la situation dans le Hainaut. Les Grands Corbeaux flamands viennent probablement en partie du sud (Wallonie), mais sans doute également de l'est (Allemagne) et peut-être même du nord. Aux Pays-Bas, où l'espèce fut réintroduite à partir de 1969 (après une tentative précédente avortée) et où l'on comptait jusqu'à 100 couples au changement de siècle (essentiellement dans la Veluwe centrale et les collines d'Utrecht ainsi que les zones adjacentes) (van Manen & Renssen 2002), l'espèce a entre-temps prospéré pour atteindre une distribution quasi nationale (www.waarneming.nl, Natuurmonumenten 201, 2011, Teunissen 2011, Ballering & van Diek 2012, Gorzak & Teunissen 2014). Seule la Zélande (à l'instar des Flandres occidentale et orientale), la plus grande partie de la Frise et la pointe de la Hollande septentrionale ne font pas partie en 2017 de l'aire de nidification du Grand Corbeau hollandais.

Problèmes de détermination

Bien que le Grand Corbeau mesure entre 54 et 67 cm (pour une envergure de 115 à 130 cm) et la Corneille noire 'seulement' 44 à 51 cm (pour une envergure de 84 à 100 cm), avec donc une différence de taille importante entre le Grand Corbeau moyen et la Corneille noire moyenne (à noter cependant que les plus petits des Grands Corbeaux sont à peine plus grands que les plus grandes Corneilles noires), des erreurs de détermination émaillent certainement les listes d'observations. C'est sans doute souvent

la conséquence d'une posture imposante de la Corneille noire. A l'exception de la queue cunéiforme du Grand Corbeau, une grande partie des autres caractéristiques sont de plus très relatifs. Déterminer un oiseau exceptionnel seulement par sa taille demeure éminemment subjectif, et il est alors souvent difficile d'évaluer la fiabilité des données. Par conséquent, cela vaut également pour la répartition précise, d'autant que le Grand Corbeau n'est pas facilement repéré dans les zones boisées (son biotope favori chez nous). Le cri guttural – un puissant et profond 'krokk krokk krokk' – est généralement le premier contact, et constitue une confirmation valable qu'un individu se trouve dans les parages. Les observateurs connaissant bien le cri repèreront l'espèce plus rapidement avec certitude.



Photo : Ingrid Nel - avec une buse, au Grootbroek (Sint-Agatha-Rode), avril 2017

Le Grand Corbeau dans la vallée de la Dyle

Dans la vallée de la Dyle également, la problématique de l'évaluation de la fiabilité des données joue un rôle pour documenter les premières observations. En l'absence d'observations dans la région durant la période 1901-2000 (Hens 2000), aucune certitude n'a pu être acquise concernant les observations le 5/03/2005 à Sterrebeek, le 7/03/2014 à Overijse/Terlanenveld (en vol SO, mentionné comme incertain) et les 28/11/2014 (en vol S) et 22/05/2016 à Herent. Aucune de ces observations n'était décrite de façon convaincante, documentée photographiquement ou accompagnée d'un enregistrement sonore. Initialement, la même incertitude prévalait également pour de potentiels Grands Corbeaux le 29/12/2016 à Hamme-Mille (juste au sud du Mollendaalbos ; S. Perremans), ainsi que les 28/02 et 5/03/2017 sur le plateau de Leefdaal (resp. A. Meus en N. Ryckeboer). La première de ces observations était accompagnée d'une photo ne permettant hélas pas de conclure, ainsi que d'une description du cri, la seconde fut encodée comme incertaine. Mais quand le 7/03/2017 un exemplaire put être photographié de façon convaincante sur le plateau de Leefdaal (S. Horemans), l'incertitude fut enfin levée

et le Grand Corbeau put être ajouté à la liste des espèces de la région de la Dyle. Sur base de cette photo et des observations qui suivirent (voir plus loin), il fut décidé d'accepter les mentions précédentes datant de l'hiver 2016/2017. L'observation par Arne Meeus le 28/02/2017 fut ainsi la toute première au sein de la zone de travail du Natuurstudiegroep Dijleland au sens strict.

Les jours qui suivirent cette observation, le Grand Corbeau fut recherché activement sur le plateau de Leefdaal, mais c'est seulement le 7/03 (en fin de journée ; I. Nel) et le 10/03 qu'un ex. put à nouveau être observé (K. Moreau). Entre-temps, le 7/03, deux ex. purent être observés pour la première fois, volant vers l'est au-dessus de la limite nord de la forêt de Meerdael à Vaalbeek. (E. Zvar). Le 14/03, une observation similaire eut lieu, cette fois d'un ex. volant vers l'est au-dessus de la partie centrale de la forêt de Meerdael (R. Stoks). Ces deux observations motivèrent KM à prospecter le 15/03 à l'est de la Naamsesteenweg dans le Mollendaalbos voisin, avec succès puisqu'il put contacter l'espèce à deux reprises (d'abord auditivement, puis visuellement). Deux autres observateurs purent confirmer la présence de l'espèce le même jour (J. Buys, P. Moysons), et le lendemain un enregistrement sonore put être effectué (M. Fajgenblat). Durant les 13 jours suivants, aucun Grand Corbeau ne put cependant être observé. Il fallut attendre le 30/03, puis les 3, 6 et 7/04, chaque fois en forêt de Meerdael (avec 2 ex. entendus le 6/04). Quelques heures plus tard le 7/04, l'espèce refit son apparition dans et aux alentours du Mollendaalbos, avec aussi bien des observations de 2 ex. en forêt que dans les champs au sud (Hamme-Mille) et à l'est (Bierbeek). Le duo y fut encore observé chaque jour du 8 au 11/04 (se nourrissant sur une charogne), avec le 10/04 également un ex. en forêt de Meerdael. A partir du 12/04, le gros des observations se déplaça subitement du sud-est du Mollendaalbos vers la zone au sud-ouest de la forêt de Meerdael, avec entre le 12 et le 30/04 des observations de 1 à 2 ex. à Néthen et Sint-Agatha-Rode. Les 7 et 14/05 également, un duo fut noté dans le même secteur, tandis que l'espèce se montrait également dans les parties plus au nord et à l'est de la forêt de Meerdael (les 18 et 26/04), au-dessus du Doode Bemde (2 ex. volant vers le NO au-dessus de l'extrémité SO de la réserve le 25/04) et de nouveau à Mollendaal/plateau (le 9/05). La seconde quinzaine de mai connut seulement 2 observations dans le sud de la vallée de la Dyle : 1 ex. le 21/05 en forêt de Meerdael et 1 ex. le 23/05 à Korbeek-Dijle/plateau. Les seules observations plus tardives datèrent de 3 mois plus tard, concernant 1 ex. le 19 et le 20/08 en forêt de Meerdael. Les efforts de recherche et l'attention portée à l'espèce avaient entre-temps fortement diminué, et il n'est donc pas impossible – et même probable – que le Grand Corbeau ait été présent dans l'intervalle de manière continue en Dyle. La Figure 1 donne un

aperçu de la répartition géographique de tous les carrés kilométriques contenant des observations de Grand Corbeau en Dyle entre le 29/12/2016 et mi-septembre 2017. En dehors de la partie sud de la vallée de la Dyle, un Grand Corbeau fut également noté le 17/03 en vol à Kessel-Lo, tandis qu'un autre était observé le 12/03 en vol vers le NO au-dessus de la forêt de Soignes à Watermael-Boitsfort.

que le Grand Corbeau ne soit présent dans toute la Flandre. Une origine géographiquement plus éloignée ne peut cependant être totalement exclue pour nos Grands Corbeaux car, bien qu'il soit sédentaire, on connaît des cas de jeunes oiseaux se déplaçant sur des distances de plusieurs centaines voire de plus d'un millier de kilomètres. Tout comme il existe parmi nous d'aventureux voyageurs au long cours et d'invétérés casaniers, il semble exister des Grands Corbeaux errants et d'autres très fidèles à leur lieu d'origine.



Figure 1 : Répartition géographique des observations de Grand Corbeau en Dyle et environs entre le 29/12/2016 et la mi-septembre 2017 (source : www.waarnemingen.be)

Des territoires de nidification ?

Dès la mi-mars, des présomptions existaient quant à un potentiel territoire de nidification, voire deux. Comme le Grand Corbeau est connu pour être essentiellement sédentaire, sans comportement migratoire connu, on peut s'attendre à ce que des Grands Corbeaux qui apparaissent pendant la saison de reproduction en dehors des zones de nidification connues soient en recherche de potentiels nouveaux territoires. S'ils restent sur place pendant la saison de reproduction... il n'est alors pas inimaginable qu'il s'agisse d'une installation comme nicheur. Dans le manuel de SOVON pour l'inventaire des oiseaux nicheurs (van Dijk & Boele 2011), les dates limites de validité des observations d'indices de reproduction sont fixées du 15 février au 31 mai, et il est précisé qu'il faut deux observations valables durant cette période pour pouvoir conclure à la présence d'un territoire. En 2017 en Dyle, il fut question de bien plus d'observations pendant la période en question, ce qui permet en principe de conclure à la présence d'un territoire. Sur base de la distance de fusion établie à 1500 m, on pourrait même considérer que deux territoires étaient occupés, mais une rémige manquante/abîmée chez l'un des oiseaux a permis de montrer que les mêmes individus avaient été observés de Bierbeek à Sint-Agatha-Rode. Que des oiseaux occupent un territoire plus large en cas de faible densité est un phénomène connu, de même que le fait que la qualité de l'habitat puisse avoir une grande influence sur la taille du territoire. Pourtant, on ne peut pas totalement exclure la possibilité qu'il y ait eu deux territoires, séparés par une ligne est-ouest. Suivant ce scénario, on aurait eu un territoire dans la partie septentrionale de la forêt de Meerdael (de Oud-Heverlee à Maalbeek), auquel on aurait pu éventuellement rattacher les oiseaux observés à Leefdaal et Korbeek-Dijle, et un territoire dans la partie méridionale, de Sint-Agatha-Rode à Bierbeek. Dans ce contexte, les observations du 7/03 sont aussi très intéressantes : entre une observation à Leefdaal (1 ex.) et une autre à Vaalbeek (2 ex.), seulement 9 minutes se sont écoulées. Il n'est certes pas impossible que l'oiseau de Leefdaal se soit déplacé jusqu'à Vaalbeek en un si court laps de temps et y ait été rejoint par un second exemplaire, mais il a été confirmé au sujet de l'oiseau de Leefdaal que celui-ci est resté quelque temps sur place après encodage de l'observation...

Origine des Grands Corbeaux en Dyle

Il n'existe aucune certitude quant à l'origine des Grands Corbeaux de la vallée de la Dyle, et par extension du Brabant flamand et de Bruxelles. Une origine aussi bien orientale (Limbourg), que septentrionale (Anvers/Pays-Bas) ou méridionale (Wallonie) semble possible. Dans tous ces scénarios, les oiseaux ont ignoré les zones qui séparent notre région de leur territoire d'origine, probablement en raison du manque de vastes zones boisées (ce qui reste évidemment très relatif en Flandre) qui forment le biotope de prédilection des Grands Corbeaux de plaine européens. De vastes zones boisées sont également absentes en Flandre orientale et occidentale, ce qui est de nature à ralentir l'installation de l'espèce dans ces provinces et peut expliquer pourquoi le Grand Corbeau y est une espèce exceptionnelle. Le fait que l'espèce soit absente de grandes parties du Brabant wallon est moins explicable ; sans doute un faible effort de prospection y est-il pour quelque chose. Mais l'espoir est pourtant présent : aux Pays-Bas, toutes les zones boisées sont désormais occupées par le Grand Corbeau et l'espèce s'installe à présent dans des zones plus ouvertes. C'est donc sans doute une question de temps avant

S'il s'agissait ici donc d'individus différents, c'est un autre scénario qu'il faut envisager, avec par exemple une limite nord-sud séparant les territoires ...

Conclusion

En résumé, on ne peut que conclure qu'il y a eu au moins un territoire de Grand Corbeau en 2017 dans la vallée de la Dyle, avec un nid potentiel quelque part dans le massif boisé Meerdael-Mollendaal. L'absence d'observations dans la seconde quinzaine de mars suggère que les oiseaux étaient en train de couvrir. Cela n'a cependant certainement pas abouti à une nidification réussie. Non seulement aucun jeune oiseau n'a été vu, mais des comportements de parade ont à nouveau été observés en avril. Nous attendons avec impatience le printemps 2018, en espérant pouvoir confirmer que l'espèce s'est installée et pouvoir compléter le puzzle du Grand Corbeau en Dyle. Sans doute pouvons-nous nous attendre à une poursuite de l'expansion de l'espèce même si celle-ci ne sera jamais aussi généralisée que la Corneille noire, étant donné sa position en haut de la chaîne alimentaire (espèce principalement mais pas exclusivement charognarde), son plus vaste territoire, son caractère plus farouche et son plus important besoin de tranquillité.

Bibliographie

- Ballering L. & van Diek H. 2012. Raaf na ruim 90 jaar terug in Noord-Brabant. Nature Today 24 januari 2012. (www.nature-today.com/intl/nl/nature-reports/message/?msg=14944)
- Dehem C., Brouyère G. & Paquay M. 2010. Grand Corbeau, *Corvus corax*. Pages 414-415 in Jacob J.-P., Dehem C., Burnel A., Dambiermont J.-L., Fasol M., Kinet T., van der Elst D. & Paquet J.-Y. 2010. Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007. Série 'Faune – Flore – Habitats' n° 5. Aves et Région Wallone, Gembloux, 524 p.
- del Hoyo J. & Collar N. 2016. Handbook of the Birds of the World & Birdlife International Checklist of the Birds of the World. Volume 2: Passerines. Lynx Editions, Barcelona, 1013 p.
- Driessens G. 2017. De Raaf : discrete comeback van onze machtigste kraai. Natuurpunt Nieuwsbericht 23 maart 2017. (www.natuurpunt.be/nieuws/de-Raaf-discrete-comeback-van-onze-machtigste-kraai-20170323#.WbT_7chJbIV)
- Gortzak M. & Teunissen T. 2014. Dood doet Leven brengt Limburgse Raven voorspoed. Nature Today 9 maart 2014. (www.naturetoday.com/intl/nl/nature-reports/messa-ge/?msg=19634)
- Hens M. 2000. Avifauna van het Dijleland. Gedocumenteerde soortenlijst 1901-2000. pp.

185-238 in Hens M. (red.) 2000. Vogels in het Dijleland. De Vrienden van Heverleebos en Meerdaalwoud i.s.m. De Wielewaal afdeling Leuven, Leuven, 238 p. Natuurmonumenten 2010. Drie jonge Raven uitgevlogen op Sallandse Heuvelrug. Nature Today 28 mei 2010. (www.naturetoday.com/intl/nl/nature-reports/message/?msg=16790) Natuurmonumenten 2011. Ravenswoud brengt eerste Friese Raven groot. Nature Today 26 juli 2011(www.naturetoday.com/intl/nl/nature-reports/message/?msg=14579)

- Teunissen T. 2011. Dood laat Raaf leven. Nature Today 5 april 2011. (www.naturetoday.com/intl/nl/nature-reports/messa-ge/?msg=17422)
- van Dijk A.J. & Boele A. 2011. Handleiding SOVON Broedvogelonderzoek. SOVON Vogelonderzoek Nederland, Nijmegen, 60 p.
- van Manen W. & Renssen T. 2002. Raaf *Corvus corax*. pp. 456- 457 in SOVON Vogelonderzoek Nederland 2002, Atlas van de Nederlandse Broedvogels 1998-2002. – Nederlandse Fauna 5. Nationaal Natuurhistorisch Museum Naturalis, KNNV Uitgeverij & European Invertebrate Survey-Nederland, Leiden.
- Vermeersch G., Anselin A., Devos K., Herremans M., Stevens J, Gabriëls J. & Van Der Krieken B. 2004. Atlas van de Vlaamse broedvogels 2000-2002. Mededelingen van het Instituut voor Natuurbehoud 23, Brussel, 496 p.

Et en 2018 ?

Le Bruant Wallon ne pouvait évidemment pas en rester à la situation de 2017 et a donc interrogé les auteurs de l'article pour connaître les derniers développements en date. Qu'ils en soient vivement remerciés. Au moment où nous rédigeons ces lignes (début juin), nous apprenons avec plaisir qu'un couple a bien niché dans le complexe forestier Meerdael/Mollendaal. L'emplacement du nid a été découvert par hasard. 3 jeunes ont été observés en train d'explorer les branches aux environs du nid. Il n'est pas impossible que d'autres aient déjà quitté le nid auparavant. Il s'agirait donc du premier cas documenté de nidification de l'espèce en Flandre depuis 1865 ! Depuis lors, la famille est régulièrement observée dans le secteur.

Suivez-la sur <https://observations.be>.

Pour aller plus loin

Thierry Maniquet

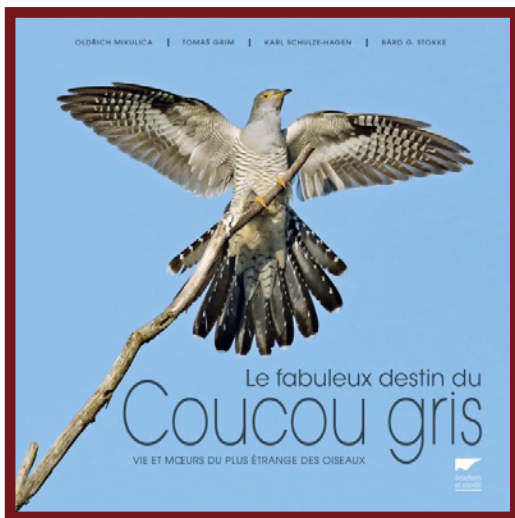
Dans cette nouvelle rubrique, nous vous conseillons quelques idées de lecture pour découvrir le monde fascinant des oiseaux.

Le fabuleux destin du Coucou gris

Quoi de plus normal que de commencer cette rubrique par le coucou. Car, s'il est bien un oiseau étrange et fascinant, c'est bien cet oiseau qui ne fait pas grand chose comme les autres, à commencer évidemment par son côté parasite.

Mais que sait-on réellement de lui : pourquoi le coucou abandonne-t-il ses petits ? Comment le jeune coucou trouve-t-il seul sa route vers l'Afrique ? Comment arrive-t-il à obtenir de la nourriture de ses parents ?

Illustré de splendides photos prises par le spécialiste tchèque de cet oiseau, Oldrich Mikulica, « **Le fabuleux destin du Coucou gris** », publié aux célèbres éditions Delachaux & Niestlé, fait le point sur les connaissances les plus récentes de cet oiseau.



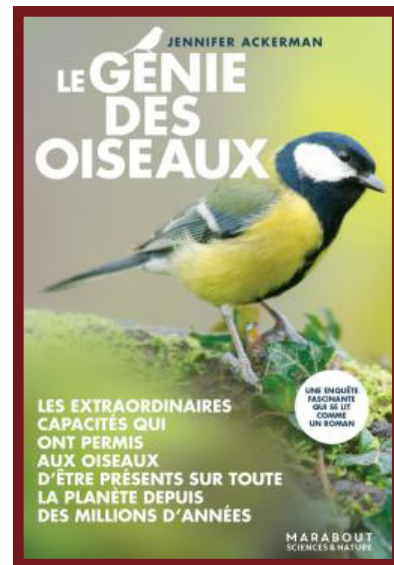
Le génie des oiseaux

Les Editions Marabout, quant à elles, ont publié récemment un ouvrage de Jennifer Ackerman intitulé « **Le génie des oiseaux** ».

L'auteur présente ce livre comme « une quête dont la visée est de comprendre la nature des génies qui ont permis aux oiseaux de réussir d'un point de vue évolutif ».

Décrivant leur talent à maîtriser leur environnement, comprendre les situations et résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés, l'auteur ponctue l'approche scientifique de son ouvrage de nombreuses anecdotes : on y apprend ainsi que les Moineaux domestiques utilisent les mégots de cigarettes comme antiparasites pour le nid, que les mésanges s'échangent les bonnes adresses de restos,....

Bref, un ouvrage pour curieux de nature dont le contenu intéressera tout ornithologue amateur.



Jouons ensemble

Solution

1. Phragmite des joncs
2. Aigrette garzette
3. Canard colvert femelle
4. Héron cendré
5. Spatule blanche
6. Petit Gravelot
7. Goéland argenté
8. Mouette rieuse
9. Grande Aigrette
10. Tournepierre à collier
11. Cigogne blanche
12. Bruant des roseaux
13. Foulque macroule
14. Pipit farlouse
15. Échasse blanche

Agenda des activités de la Régionale Natagora Brabant wallon

Agenda complet régulièrement mis à jour sur www.natagora.be/brabantwallon

DIMANCHE 1er JUILLET (1/2 journée)

Entretien des chemins à la réserve du Marais de Genneville (Jodoigne)

Débroussaillage, fauchage des sentiers qui traversent la réserve, entretien de clôtures.

Emporter bottes, gants de travail et pique-nique.

RDV 10h00 Rue Mont-à-Lumay (entrée au niveau du n°52) à Saint-Remy-Geest (Jodoigne), fin prévue vers 14h00. **Inscription souhaitée** au plus tard la veille.

Gratuit. Contact : Hervé Paques 0497/97.02.36 ou [herve.paques\(AT\)gmail.com](mailto:herve.paques(AT)gmail.com)

SAMEDI 4 AOUT (1/2 journée)

Inventaire abeilles sauvages à Orp-Jauche

Nous prospecterons 2 sites intéressants pour ces insectes.

RDV de 13h à 17h à la Rue du Paradis à Orp-le-Petit (<https://goo.gl/maps/DkTKs9psDx82>)

Prévoir filet, boîtes d'observation et appareil photo.

Inscription obligatoire auprès de Damien Sevrin ([damien_sevrin\(at\)yahoo.fr](mailto:damien_sevrin(at)yahoo.fr))

DIMANCHE 19 AOÛT (1/2 journée)

Fauche estivale à la réserve du Marais de Genneville : place aux fleurs ! (Jodoigne)

Débroussaillage, fauchage des zones propices à la flore des prairies humides.

Emporter bottes, gants de travail et pique-nique.

RDV 10h00 Rue Mont-à-Lumay (entrée au niveau du n°52) à Saint-Remy-Geest (Jodoigne), fin prévue vers 14h00.

Inscription souhaitée au plus tard la veille.

Gratuit. Contact : Hervé Paques 0497/97.02.36 ou [herve.paques\(AT\)gmail.com](mailto:herve.paques(AT)gmail.com)

SAMEDI 22 SEPTEMBRE (1/2 ou 1 journée)

Gestion au « Refuge Naturel RNOB » de la Marache (Lasne)

Initiation à la fauche manuelle et/ou ramassage du foin (fauche d'une prairie) ; emporter bottes, gants de travail, pique-nique éventuel.

RDV à partir de 10h, en face du restaurant "LES 3 CANARDS", hameau de la Marache (Lasne, Ohain).

Gratuit. Contact : Noël De Keyzer 0475/74 53 49 ou [dekeyzer.meno\(AT\)gmail.com](mailto:dekeyzer.meno(AT)gmail.com)

SAMEDI 29 SEPTEMBRE (1 après-midi)

Natagora BW a 10 ans, ça se fête!

Visites guidées de la réserve naturelle de la Grande Bruyère et du Carpu.

Animations nature, stans d'information.

Rallye pédestre dans la Vallée de la Lasne.

Boissons et petite restauration.

Où? Leur Abri, 6 rue du Baillois à 1330 Rixensart

Bientôt plus d'information...

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE (1 journée)

Gestion de la réserve naturelle du Carpu (Rixensart)

Débroussaillage, fauchage, avec brève visite guidée de la réserve.

Emporter gants et pique-nique, bottes conseillées.

RDV 10h00 avenue Nicodème (en face du n°37) à 1330 Rixensart, fin prévue vers 15h30. **Inscription souhaitée** au plus tard la veille.

Gratuit. Contact : Julien Taymans 0485/14.69.47 ou [julien.taymans\(AT\)natagora.be](mailto:julien.taymans(AT)natagora.be)

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE (autres dimanches possibles sur demande)

Suivi migratoire à Marilles

Observation de la migration des oiseaux sur le plateau entre Marilles et Noduwez. Initiation à la reconnaissance des cris et du vol des migrateurs.

Emporter jumelles et/ou longue-vue.

RDV au lever du soleil, Rue Henri Vannier 12, 1350 Orp-Jauche (50.716070, 4.963661), fin prévue vers 12h.

Inscription requise au plus tard le lundi qui précède.

P.A.F. Gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non-membres.

Contact : Hervé Paques 0497/97.02.36 ou [herve.paques\(at\)gmail.com](mailto:herve.paques(at)gmail.com)

La Régionale Natagora Brabant wallon, NatagoraBw sur Facebook en quelques lignes...

Le but de la Régionale Natagora Brabant wallon est de rassembler toutes les personnes qui désirent s'investir dans l'organisation d'activités d'information et de sensibilisation du public à la nature, ainsi que dans le partage des connaissances naturalistes et la découverte de la nature. Par exemple, activités d'observation de la faune et de la flore locales, protection de sites naturels tels que les zones humides et les batraciens qui y vivent, promotion de l'accueil de la nature au jardin, etc. Ces activités sont développées dans un souci constant de formation et d'éducation, mais aussi de communication et d'écoute du public et des acteurs socio-économiques locaux.

La Régionale s'organise en différents Pôles d'action. Actuellement, il en existe plusieurs :

- Ornitho
- Mammifères
- Vigilance
- Sensibilisation
- Invasives
- Jardin naturel
- Communication



De plus amples informations sont disponibles sur son site internet : <http://www.natagora.be/brabantwallon>
Si vous êtes intéressés de participer plus activement à nos activités, contactez-nous par email à l'adresse [bw\(at\)natagora.be](mailto:bw(at)natagora.be) (en remplaçant le (at) par @).

Le Forum de discussion NatagoraBW

Afin de permettre le partage des nombreuses observations ornithologiques, mais aussi naturalistes au sens large, effectuées en Brabant wallon, un outil est à votre disposition : le forum de discussion NatagoraBW. Les thèmes abordés sur ce forum sont divers et variés : comptes-rendus d'observations ou partage d'expériences et d'informations, etc. Ces thèmes doivent concerner la nature au sens large en Brabant wallon : la biodiversité, l'ornithologie, l'herpétologie, la mammalogie, l'entomologie, la botanique, la mycologie ou encore l'aménagement du territoire, les enquêtes publiques concernant des projets susceptibles d'avoir un impact sur la nature, etc.



La Régionale Natagora Brabant wallon a sa page Facebook !

Loin de remplacer le site web de la Régionale et les divers forums de discussion, cet outil se veut complémentaire.

Facebook permet une approche plus dynamique qu'un site web. Nous ne manquerons pas de diffuser des informations qui -nous l'espérons- inciteront le lecteur à aller voir le site web pour plus de détails.

Ce sera aussi l'occasion de l'inviter à participer aux nombreuses activités de la Régionale et parfois, de lancer des appels pour se mobiliser face à certaines menaces à l'encontre de la Nature en Brabant wallon. Cette page sera un espace d'expression pour tous. Vos photos Nature, vos expériences et commentaires seront les bienvenus.

Si vous avez un compte Facebook, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous abonner à notre page, et la diffuser à vos contacts.

Si vous n'êtes pas sur Facebook (c'est votre droit!), il vous est tout de même possible de consulter la page, via le lien suivant : <https://www.facebook.com/natagorabw>

Venez y jeter un coup d'oeil de temps à autre ;-))